



## UNIVERSITÉ DE REIMS CHAMPAGNE-ARDENNE – UFR des sciences économiques, sociales et de gestion

### Revue de littérature

Economie industrielle, analyse sectorielle et territoriale

# Les conséquences du conflit ukrainien sur l'industrie agroalimentaire française

Analyse des impacts économiques et commerciaux du conflit ukrainien sur le secteur de l'agroalimentaire français : une étude exploratoire.

Equipe pédagogique : M. Romain DEBREF et M. Jérémie BASTIEN

**Equipe projet** 

MEMBRES: Fanny TIERCELET APE-C2ESPS

Viktoriia KABAKOVA APE-SEP

Thomas STACHOWICZ APE-C2ESPS

Alexandre BRUNET APE-SEP

Soutenue le vendredi 5 mai 2023

### TABLE DES MATIERES

Introduction	5
Approche théorique méthode adoptées	7
Partie I - Un secteur déjà marqué par une instabilité	8
1. Les conditions de base montrant l'instabilité du secteur	9
1.1. Une diversité de l'offre de l'industrie agroalimentaire française	9
1.2. Une demande très élastique	11
2. Un structure concentrée qui témoigne de la puissance de l'industrie agroalimenta française	
2.1. Un oligopole pas si lâche	14
2.2. Des barrières à l'entrée qui expliquent la concentration	15
2.3. Une structure des coûts instable	16
2.4. Une différenciation des produits très importante	16
2.5. Une intégration verticale ou horizontale ?	17
2.6. Une guerre de l'information	18
3. Comportements	20
3.1. Définitions des termes et enjeux	20
3.2. Les conduites liées aux prix	21
3.2.1. Le rôle ambigu de la politique agricole commune européenne	21
3.2.2. Le secteur soumis à une guerre des prix depuis la crise des <i>Subprimes</i>	23
3.3. Les barrières stratégiques	25
3.3.1. Les stratégies de différenciation des produits	26
3.3.2. Les stratégies de protection et l'usage des brevets	27
3.3.3. Les pratiques d'entente horizontale restrictive	29
4. Performances	31

4.1.	Les entreprises françaises en Ukraine sous l'aspect de l'innovation dans
l'agrı	culture31
4.2.	Une approche innovante de l'agriculture de précision
4.3.	Financement du secteur agricole de l'Ukraine : principales tendances
4.4.	Le commerce et la coopération économique entre l'Ukraine et la France
4.5.	Emploi dans le secteur d'agriculture en France, en Ukraine et à l'international 33
Partie II -	Une instabilité grandissante
1. Un	e industrie qui rencontre de grandes difficultés mais qui s'adapte35
1.1.	La dépendance de l'industrie agroalimentaire française à l'Ukraine
1.2.	Une demande qui s'adapte
2. Un	e structure qui n'en est que renforcée
2.1.	Une concentration inchangée
2.2.	Des barrières à l'entrée plus importantes
2.3.	Des coûts en augmentation
2.4.	Intégration verticale et différenciation des produits
2.5.	Lobbies et puissances publiques : même combat dans l'information
3. Co	mportements41
3.1.	Des problématiques liées surtout à un envol des prix et à une inflation par l'offre
	41
3.1	.1. Des difficultés d'approvisionnement nombreuses41
3.1	.2. Les enjeux autour des vols
3.1	.3. La flambée du prix des engrais
3.1	.4. La spéculation financière et l'envol des cours du blé
3.2. interp	Focus sur les comportements de l'Etat : quelles sont ces réactions ? Comment les oréter ?
3.2	.1. La souveraineté alimentaire de la France remise à l'ordre du jour42
	J

3.2.2. Sanctions économiques envers la Russie			
<ul><li>3.2.3. Des aides financières généreuses qui ne profitent pas à tous de la même façon</li><li>43</li></ul>			
3.2.4. Promotion de nouveaux marchés			
3.2.5. Soutien à la recherche et à l'innovation dans un contexte difficile : soutenir la			
compétitivité hors prix lorsque la compétitivité prix ne suffit pas43			
3.3. Focus sur les comportements des entreprises : trouver de nouvelles stratégies dans un contexte de crise			
3.3.1. Un « retour au local »			
3.3.2. Faire face à l'inflation			
3.3.3. Prise de conscience de l'importance du développement durable			
4. Performances			
4.1. Le début de la guerre à l'Est du pays de 2014 jusqu'à l'invasion à grande échelle45			
4.2. La période de la guerre à grande échelle (à partir du 24 février 2022)46			
4.3. Moins de blé, mais plus de petits pois et de sarrasin			
4.4. Importation du blé ukrainien en Europe			
4.5. L'impact de la guerre en Ukraine sur l'emploi dans le secteur agroalimentaire français			
Apports et limites de la méthode SCP			
Conclusion			
Bibliographie55			
Webographie56			
Table des figures			
Table des tableaux			
Résumé64			

Introduction

Depuis les années 1980, l'industrie agroalimentaire (IAA) française traverse une période difficile marquée par une forte concurrence internationale et une pression sur les prix. Cette industrie est pourtant essentielle pour l'économie française, représentant environ 16% des exportations et fournissant près de 500 000 emplois directs. C'est également un secteur clé pour la sécurité alimentaire et la souveraineté nationale, avec une grande diversité de productions agricoles de qualité, allant de la viticulture et de la production laitière à la culture de fruits et légumes. Cette industrie fragilisée a subi depuis 2014 les conséquences du bouleversement de l'équilibre géopolitique avec le début du conflit entre l'Ukraine et la Russie. Le 24 février 2022, les bouleversements s'intensifient avec le retour pour la première fois depuis 1945 d'une guerre ouverte sur le sol européen. Cette guerre va d'autant plus impacter l'IAA française que l'Ukraine et, dans une moindre mesure, la Russie occupent une place importante sur le marché mondial agricole. Véritable "grenier de l'Europe", l'Ukraine était, avant la guerre, le troisième exportateur mondial de céréales avec une part de marché d'environ 10%. Elle est notamment un important exportateur de blé, d'orge, de maïs et de tournesol. L'Ukraine est également un producteur important de produits laitiers, de viande et de produits agro-industriels tels que le sucre et l'huile de tournesol. Quant à la Russie, elle importe et exporte de nombreux produits français, l'embargo qu'elle a ainsi mis en place contre les produits européens depuis 2014 puis qu'elle a renforcé en 2022 déstabilise donc fortement l'industrie française.

Ainsi, afin d'étudier au mieux les conséquences du conflit ukrainien sur l'IAA française, nous avons décidé d'opérer une analyse via la méthode séquentielle Structure-Comportement-Performances (S-C-P). En réalité, il s'agira de faire deux analyses S-C-P, une qui portera sur la période d'avant la guerre et une qui portera sur la période pendant la guerre. De cette façon, nous pourrons rendre compte de l'adaptation de l'industrie aux perturbations de la guerre, nous ferons aussi quels ont été les impacts économiques et sociaux de cette crise sur les acteurs de l'industrie en France. Dans ce cadre, nous avons décidé de nous demander : Quel est l'impact du conflit en Ukraine sur le fonctionnement sectoriel de l'IAA française par rapport à son fonctionnement d'avant-guerre ?

#### **APPROCHE THEORIQUE METHODE ADOPTEES**

Pour mener à bien notre étude, nous avons décidé d'utiliser la méthode SCP. L'idée est d'observer l'impact qu'a eu le conflit ukrainien sur l'IAA française et plus précisément, l'impact qu'il a eu sur sa structure et voir ensuite ce qui en a découlé au niveau des stratégies des entreprises ainsi que leurs résultats en termes d'innovation et d'emploi notamment. Pour cela, nous allons établir non pas une approche SCP mais bien deux.

La première se consacre à la période d'avant-guerre (jusqu'à 2021) et la seconde porte sur la période de guerre (2022 et 2023). L'utilité est de faire un parallèle temporel entre les deux approches et ainsi extraire les différences pour les mettre en valeur. Pour mettre à bien cette stratégie, nous utiliserons principalement des ressources qui proviennent de la presse, des sites internet et des rapports gouvernementaux. Il est important également de préciser que pour la période de guerre (donc pour la seconde approche SCP), les informations seront assez maigres, du fait de sa jeunesse.

L'approche SCP (Structure-Comportement-Performances) est une théorie économique qui explique la performance économique de l'entreprise en analysant la structure du marché, son comportement stratégique et ses performances. Selon cette approche, la structure du marché est un facteur exogène mais fondamental, qui affecte le comportement de l'entreprise, puis ses performances. Ainsi, la théorie SCP vise à déterminer la structure du marché, le comportement du marché et la performance économique de ces entreprises.

# PARTIE I UN SECTEUR DEJA MARQUE PAR UNE INSTABILITE

#### 1. Les conditions de base montrant l'instabilité du secteur

Dans un premier temps, nous allons caractériser les conditions de base pour l'IAA française avant la guerre. L'analyse des conditions de base permet de mesurer l'importance des caractéristiques et des besoins du produit dans le mécanisme de fonctionnement du secteur. Selon Scherer et Ross (1971), cette analyse comporte deux dimensions : l'offre et la demande.

#### 1.1. Une diversité de l'offre de l'industrie agroalimentaire française

Il nous semble nécessaire de préciser d'abord que la production alimentaire est une activité importante dans le pays, couvrant un large éventail de produits allant des céréales et légumes aux produits laitiers, de viande et de la pêche.

La production agricole française est très diversifiée, avec une variété de cultures telles que le blé, le maïs, les légumes, les fruits, la vigne, etc. Selon un représentant de la Mutualité sociale agricole : « En France quand on produit 3 tonnes de blé, on en a 1 tonne qui est exportée ». La France est également connue pour la production de produits laitiers, de viande et de produits de la mer. En ce qui concerne les produits transformés, la France est également un producteur important de fromages, de vins et de spiritueux, de chocolat et de confiserie, ainsi que de produits de boulangerie et de pâtisserie.

Les entreprises agroalimentaires en France sont également très diversifiées, allant des petites exploitations agricoles familiales aux grandes entreprises industrielles. La plupart des entreprises agroalimentaires en France sont des PME, mais il existe également des entreprises de grande taille qui ont une présence mondiale.

En termes d'approvisionnement en matières premières, la France dispose d'une grande surface agricole, ce qui lui permet d'être autosuffisante pour certaines productions alimentaires. Cependant, elle importe également des matières premières telles que le soja pour l'alimentation animale et l'huile de palme pour la production alimentaire. Selon les données de la FAO (Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture) pour l'année 2019, la France a importé environ 4,8 millions de tonnes de soja pour l'alimentation animale, principalement en provenance d'Amérique du Sud (notamment du Brésil, d'Argentine et du Paraguay).

En ce qui concerne l'huile de palme, la France est l'un des plus grands importateurs d'huile de palme d'Europe, avec des importations annuelles d'environ 350 000 tonnes (**SOURCE**). Selon les données de l'association française des producteurs d'huile de palme durable (SNP),

les importations d'huile de palme en France en 2020 provenaient principalement de Malaisie (57 %), d'Indonésie (36 %) et du reste de l'UE (7 %). La France exporte également une grande quantité de produits agroalimentaires, notamment du vin, du fromage, des produits laitiers et des produits de boulangerie.

Enfin, il est important de noter que l'offre du secteur agroalimentaire en France est soumise à des réglementations strictes (européennes et françaises) en matière de sécurité alimentaire, de qualité des produits et de respect de l'environnement. Ces réglementations visent à garantir la sécurité des aliments pour les consommateurs et à protéger l'environnement. Par exemple, l'utilisation des pesticides est strictement réglementée afin de protéger la santé des travailleurs agricoles et des consommateurs, ainsi que l'environnement. La réglementation française impose des limites strictes sur les quantités de pesticides qui peuvent être utilisées sur les cultures, et interdit l'utilisation de certains pesticides particulièrement dangereux pour la santé humaine et l'environnement. Les agriculteurs sont également tenus de suivre des protocoles stricts pour l'application des pesticides, afin de minimiser leur impact sur l'environnement. De plus, les fabricants d'aliments sont tenus de fournir des informations détaillées sur leurs produits sur l'étiquetage, afin que les consommateurs puissent faire des choix éclairés en matière d'alimentation. La réglementation française exige que les étiquettes alimentaires fournissent des informations sur les ingrédients, la teneur en nutriments et les allergènes potentiels. Les fabricants doivent également fournir des informations sur l'origine des ingrédients et sur les pratiques de production utilisées pour les cultures ou l'élevage, permettant ainsi aux consommateurs de prendre en compte les impacts environnementaux et sociaux de leur alimentation.

On peut noter la présence d'économies d'échelle dans la production de blé, de maïs et de lait. Les économies d'échelle dans la production laitière en France sont souvent associées à l'utilisation de machines automatisées ainsi qu'à la production en série. Les grandes exploitations laitières sont en mesure d'acheter des machines coûteuses telles que des machines à traire qui réduisent le temps et les coûts de main-d'œuvre nécessaires pour la traite. De plus, les grands producteurs laitiers sont souvent en mesure d'acheter des aliments pour le bétail à des prix réduits car ils ont des volumes d'achat plus importants que les petits agriculteurs.

On a aussi la présence de plusieurs lobbies dans le secteur agroalimentaire français. Les agriculteurs sont organisés en associations et en syndicats et travaillent pour promouvoir les intérêts des agriculteurs français. Ces groupes de pression peuvent faire pression sur le

gouvernement pour qu'il adopte des politiques favorables à l'agriculture, telles que des subventions agricoles ou des mesures de soutien pour les zones rurales. De plus, les grandes entreprises agroalimentaires ont souvent des groupes de pressions qui travaillent pour promouvoir leurs intérêts. Ces groupes peuvent faire pression sur le gouvernement pour qu'il adopte des réglementations moins strictes ou des politiques fiscales favorables à leur entreprise. On peut aussi noter la présence d'organisations de consommateurs qui travaillent pour protéger les droits des consommateurs et pour garantir que les aliments vendus aux consommateurs sont sûrs et de qualité. Ces groupes peuvent faire pression sur le gouvernement pour qu'il adopte des réglementations plus strictes en matière d'étiquetage alimentaire, de sécurité alimentaire et de traçabilité des aliments. Il existe aussi des groupes environnementaux qui travaillent pour des pratiques agricoles durables et pour protéger l'environnement. Ces groupes peuvent faire pression sur le gouvernement pour qu'il adopte des politiques qui encouragent les pratiques agricoles durables et qui réduisent l'utilisation de pesticides et d'engrais chimiques.

#### 1.2. Une demande très élastique

En général, la demande pour les produits agroalimentaires en France est influencée par de nombreux facteurs tels que le niveau de revenu des consommateurs, les habitudes alimentaires, les changements démographiques, les conditions économiques globales, les politiques gouvernementales et les tendances du marché. Les habitudes alimentaires des consommateurs ont également évolué au fil du temps, avec une demande croissante pour des produits biologiques, locaux et durables.

La France est l'un des principaux producteurs et exportateurs de blé dans le monde. Selon les données de la FAO, entre 2014 et 2021, la demande pour le blé en France a été soutenue par l'augmentation de la production de produits de boulangerie et de pâtisserie, ainsi que par l'augmentation de la demande pour les produits biologiques et durables. Cependant, selon l'observatoire de la consommation alimentaire, la consommation de pain en France a également diminué au fil des ans en raison de l'augmentation des régimes alimentaires sans gluten et des habitudes alimentaires changeantes.

La France est également un important producteur et exportateur de produits laitiers, tels que le fromage, le yaourt et le lait en poudre. Selon les données de l'Observatoire de la formation des prix et des marges des produits alimentaires (OFPM) et l'INSEE, la demande pour les produits laitiers en France a connu une augmentation en 2014 et 2015, mais a ensuite connu une légère baisse en raison de la concurrence accrue des produits laitiers provenant d'autres

pays de l'Union européenne. Cependant, la consommation de produits laitiers bio en France a connu une croissance importante ces dernières années.

De plus, la France produit principalement du maïs pour l'alimentation animale et la production de biocarburants. D'après les données du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation en France et de l'OFPM, la demande pour le maïs en France a subi les effets des fluctuations des prix des matières premières sur le marché mondial ainsi que des changements dans les politiques gouvernementales relatives à la production de biocarburants, entre 2014 et 2021.

On peut aussi ajouter que la demande de certains produits peut varier selon la saison, par exemple pour les produits laitiers, la consommation peut augmenter pendant les mois d'hiver lorsque les températures sont plus froides et que les gens ont tendance à consommer des aliments plus riches en matières grasses. Cependant, la production de lait peut être affectée par les saisons, avec une production plus élevée pendant les mois de printemps et d'été lorsque les pâturages sont plus verts et plus abondants. Pour ce qui est des fruits et légumes, la consommation varie également selon les saisons. Les fruits et légumes d'été tels que les tomates, les poivrons et les aubergines sont généralement plus consommés pendant les mois d'été, tandis que les fruits et légumes d'hiver tels que les pommes, les poires et les choux sont plus consommés pendant les mois d'hiver.

De plus, la consommation de viande peut également être influencée par les saisons. Les grillades et les barbecues sont plus populaires pendant les mois d'été, ce qui peut augmenter la demande pour les viandes de bœuf, de porc et de volaille. Pendant les mois d'hiver, la consommation de viandes plus grasses comme l'agneau et le mouton peut augmenter. Dans le cas où le prix de la viande viendrait à augmenter, la demande de légumes par exemple augmenterait. Et inversement, car les consommateurs peuvent chercher des alternatives plus substantielles¹ ou parce que les consommateurs se dirigent vers des substituts végétariens ou véganes, plus disponibles. Les légumes peuvent également se substituer à certains produits laitiers comme le lait végétal.

On en conclut que le secteur de l'IAA est marqué par une élasticité-prix qui peut varier considérablement selon les produits. Les produits alimentaires de base tels que les céréales, les

\_

<sup>&</sup>lt;sup>1</sup> Cela montre une élasticité-prix croisée importante entre la viande et les légumes.

légumes et les fruits ont généralement une élasticité-prix plus élevée que les produits transformés ou de marque. Cela signifie que si le prix de ces produits de base augmente, la demande pour ces produits diminue plus rapidement que pour les produits transformés ou de marque. Ce secteur est également marqué par une forte diversité et une forte présence des lobbies qui tentent de faire respecter leurs règles aux puissances publiques.

# 2. Un structure concentrée qui témoigne de la puissance de l'industrie agroalimentaire française

La structure d'un secteur (ou d'un marché) renvoie à la caractérisation des facteurs environnementaux de ce secteur. C'est également la première étape dans l'explication des performances que nous exposerons plus tard. Selon Bain (1959), l'analyse de la structure d'un marché renvoi à l'étude de sa concentration, de ses barrières à l'entrée, de la différenciation des produits, de l'intégration verticale et des conditions d'information.

#### 2.1. Un oligopole pas si lâche...

Dans un premier temps, dans l'analyse d'une structure de marché, la priorité est de voir si ce marché est concentré. En utilisant l'indice discret de concentration (CR4), il apparaît que le marché agroalimentaire est faiblement concentré. Étant donné que le CR4 du marché agroalimentaire en 2016 s'élevait à environ 28,2%, les autorités antitrust américaines considèrent que le degré de concentration est faible si CR4 ≤ 50%. Dans une perspective dynamique, en se penchant sur le CR4 du même marché mais pour l'année 2021, nous observons qu'il a augmenté à environ 32,5% mais reste néanmoins faiblement concentré.

Mais les résultats du CR4 sont à prendre avec des pincettes car sur le marché des IAA, plus de 17 000 entreprises sont installées, cela veut dire que la grande majorité des entreprises n'ont presque aucune part de marché, comparé aux 4 premières. De plus, entre 2016 et 2018, le classement est différent. En 2016 c'étaient Danone et Lactalis qui dominaient le marché avec respectivement 21,9 milliards d'euros (12,76% des parts de marché) et 17,3 milliards d'euros de chiffres d'affaires (10,06% des parts de marché). Cependant, en 2021 le groupe de Agromousquetaires qui a pris la première place, suivit par Lactalis avec respectivement 27,28 milliards d'euros (13,78% des parts de marché) et 22 milliards d'euros de chiffres d'affaires (11,11% des parts de marché), Danone est à la 6e place. En 2020, même pas 1% des entreprises réalisaient 47% de la valeur ajoutée. Avec tous ces éléments, la conclusion est que l'IAA est relativement assez concentrée.

De plus, le marché connaît une certaine croissance, cela peut être la cause d'une concentration relativement plus importante. En effet, les IAA représentaient un chiffre d'affaires de 172 milliards d'euros en 2016 et de 198 milliards d'euros en 2021. En ramenant d'euros de 2016 à celui de 2021 (cf. inflation), on arrive à 180, 6 milliards d'euros.

Maintenant, comment caractériser la concurrence sur ce marché ? Étant le très grand nombre d'entreprises présentent, les plus jeunes économistes suggéreraient que la concurrence soit monopolistique. Ce qui n'est pas insensé car le secteur agroalimentaire présente de très nombreux produits et pas forcément similaires (nourriture pour humain et nourriture pour animaux, boissons, etc.). Mais ne serait-ce pas plutôt un oligopole ? Nous aurions tendance à être hésitants au premier abord, mais pas Shepherd. En effet, il dresse une typologie en 1990 où le pouvoir de marché est décroissant en progressant mais où l'élasticité prix de la Dde suit la relation inverse. Pour cela, il s'appuie sur le CR4 que nous avons calculé précédemment. Donc selon Shepherd, l'IAA française serait dans une situation « d'oligopole lâche » qui fait partie des 3 types de marché de « concurrence efficace », ce qui implique qu'une entente serait quasiment impossible (en théorie) et où la demande est assez élastique.

#### 2.2. Des barrières à l'entrée qui expliquent la concentration

Il y existe 3 manières de déterminer l'existence de barrières à l'entrée : s'il y a du surprofit, s'il y a des dépenses spécifiques et d'entrées fortes et/ou si le taux de rotation des firmes est faible sur un marché.

En 2017, l'IAA française avait un taux de valeur ajoutée de 22%, c'est le 2e taux le plus bas de l'industrie manufacturière. Trois ans plus tard, le taux n'a quasiment pas fluctué. De plus, le solde commercial n'a pas cessé de diminuer depuis 2012. En résumé, il y a des profits mais pas du surprofit.

En outre, comme dit précédemment, selon l'INSEE, 47% de la valeur ajoutée de l'IAA est réalisée par 164 groupes multinationaux français en 2020 (0,33% des entreprises présentes à ce moment-là), la rotation des entreprises n'est pas élevée par rapport au nombre total d'entreprise présente sur le marché (plusieurs dizaines de milliers) et se joue seulement sur les grands groupes.

Les dépenses spécifiques et d'entrées peuvent être très élevées, notamment en raison des investissements nécessaires dans des équipements de transformation alimentaire, des installations de stockage, les coûts de conformité etc. Mais pour les plus petites entreprises (par exemple les boulangeries, les coûts sont moins importants). En résumé, les coûts spécifiques et/ou d'entrées sont forts si le développement de l'activité est intense.

Au-delà de ces trois indicateurs, l'IAA française est, comme expliqué précédemment, dominée par de grandes entreprises, ce qui ne permettent pas au faible nombre d'entrants

d'acquérir une part de marché satisfaisante. De plus, les entreprises peuvent profiter de leur grande taille pour développer des économies d'échelle. Un concept aussi qui se rapproche des économies d'échelle est celui d'économie d'apprentissage qui peut constituer une barrière à l'entrée (nous en reparlons plus tard).

Les barrières à l'entrée sont assez conséquentes, notamment avec le rôle de la réglementation : normes de qualité, sécurité (composants interdits, etc.) et environnementales. Cela demande de mobiliser des coûts non négligeables qui peuvent désinciter les entreprises à entrer sur le marché.

#### 2.3. Une structure des coûts instable

L'IAA est composée d'activités différentes : lait, céréales, viande, etc. de ce fait, comparer les coûts de ses activités n'a aucun sens, il y a trop de différences. Cependant, toutes les entreprises dépendent en grande partie des agriculteurs, qui se chargent d'extraire les matières premières. Ces derniers sont dépendants de la météo, de la situation politique, du prix des engrais, etc. Donc si les agriculteurs (ou éleveurs) sont dans une très mauvaise situation, cela va se répercuter sur l'industrie et sur les coûts qu'elle va devoir supporter. Par exemple, Soufflet, Malteurop et Limagrain sont dépendants du cours du blé. D'ailleurs, il peut y avoir des spéculations sur ce cours (entre autres), ce qui a un impact important sur les coûts des entreprises qui transforment le blé. Autrement dit, les coûts variables des entreprises de l'IAA sont extrêmement volatiles et dépendent d'éléments pas toujours endogènes. Le fait que le coût des matières premières est très récurrent, la volatilité n'arrange pas les choses et donc l'existence d'un choc exogène peut introduire l'IAA dans un cercle vertueux ou vicieux. Plus concrètement, en 2020 le taux de marge de l'IAA française, toutes activités et entreprises confondues, atteint 30,1%. Autrement dit, le secteur réalise en moyenne un bénéfice de 30,1% du prix d'achat payé pour un produit vendu.

En outre, tous les ans, l'UE octroie des subventions agricoles et la France en a perçu 9 milliards d'euros. La grande majorité est profitable aux agriculteurs mais profite également à l'IAA de manière indirecte et ainsi lui donne la possibilité de s'approvisionner à bas coût sur un marché ouvert.

#### 2.4. Une différenciation des produits très importante

Culturellement, les produits agroalimentaires français sont connus pour leur qualité et leur diversité (cf. gastronomie française). Les consommateurs sont de plus en plus conscients de

l'origine des produits qu'ils achètent et ils cherchent des produits qui répondent à des critères spécifiques, tels que des aliments biologiques, sans additifs ni conservateurs artificiels, etc.

Chaque entreprise du secteur a plusieurs objectifs dont l'un est bien-sûr d'accroître leur chiffre d'affaires. Mais derrière cette idée, d'autres objectifs sont impliqués : augmenter leur part de marché et accroître leurs marges tout en assurant une qualité plus que satisfaisante. Une solution pour atteindre ces finalités sans fin sur ce marché est la différenciation des produits. Or, l'IAA est marquée par une différenciation extrêmement marquée. Une des raisons est la diversité de la nature des produits : produits laitiers, plats préparés, pâtisseries, etc. Au sein de ces produits il existe une grande différenciation (surtout horizontale). Cela est marqué par des labels, des certifications bio, sans gluten, produits végétariens et végans, la confiance même des marques etc. Par exemple, le groupe Lactalis comprend 15 marques (Président, Lactel, Bridel, etc.) et seulement pour la marque Président et les produits du fromage, on observe de la différenciation : les fromage frais (chèvre nature, Chèvre aux herbes, cendré, Bûche de chèvre St Maur, etc.) et les fromage fondus (Cheddar pour hamburger, Mozzarella pour pizza, Gouda) et pour la majorité des produits il existe des portions/quantité différentes.

#### 2.5. Une intégration verticale ou horizontale ?

Pour une entreprise, une intégration verticale signifie qu'elle contrôle plusieurs étapes dans la chaîne de production (fournisseurs, producteurs, transformateurs, distributeurs...). L'IAA est assez marquée par une intégration verticale. Il y a plusieurs objectifs à atteindre. En effet, certaines entreprises veulent contrôler la qualité des produits, optimiser les coûts de production, assurer une disponibilité des matières premières, assurer la sécurité alimentaire, etc. Mais aussi, cela peut renforcer une position sur le marché et de mieux résister aux fluctuations des prix.

Comme exemple d'entreprises qui introduisent l'intégration verticale dans leurs stratégies, nous pouvons citer Danone. Elle est impliquée dans toutes les étapes de la chaîne de production et de distribution, depuis la production de lait jusqu'à la vente au détail. Les produits le sont dans leurs usines (comme celle d'Ochsenfurt en Allemagne) et peuvent être vendus dans le Eshop de Danone.

Le secteur agroalimentaire n'est pas connu pour une importante intégration verticale. En revanche, l'IAA est plus friande d'intégration horizontale (de fusion-acquisition). Auris aurait compté 143 opérations d'intégration horizontale, en 2021 qui impliquent au moins une entreprise française. Trois quarts des opérations s'effectuent en France, 38 impliquent une

entreprise transfrontalière. Avec environ 20% des opérations recensé, c'est le secteur du pain, Biscuits, Pâtisserie, Confiserie qui se place à la première place.

#### 2.6. Une guerre de l'information

Pour répondre à la demande des français, les entreprises innovent pour caractériser leurs produits. Par exemple, ils peuvent utiliser des labels de qualité tels que le label rouge, le label bio, ou le label AOP (Appellation d'Origine Protégée) pour identifier leurs produits. Les labels de qualité aident les consommateurs à identifier les produits qui répondent à des critères spécifiques, tels que des pratiques agricoles durables, une origine géographique spécifique, ou des méthodes de production traditionnelles.

Depuis plusieurs années l'IAA (français, entre autres), fait pression sur le pouvoir pour empêcher un étiquetage des produits plus clair. La ministre de la Santé sous François Hollande avait eu pour projet d'instaurer le nutri-score à 5 couleurs mais le lobby de l'IAA et la grande distribution se sont entendus pour mettre à mal ce projet. Pendant 4 ans, des lobby importants agroalimentaires ont essayé d'au moins, retarder l'application du Nutri-score : déclaration en faveur d'une notation stigmatisante, réductrice, simpliste, fausse, incomplète, etc.

Ils ont également réussi à obtenir une étude en « conditions réelles d'achat » menée par le ministère de la Santé pour comparer quatre signalisations différentes : celle de la grande distribution (SENS), celle de l'agroalimentaire (Nutri-Repère), celle des « Traffic Lights » appliqués au Royaume-Uni.

Même si le Nutri-Score a été adopté en France en 2017 (comme d'autres pays européens comme la Belgique, l'Allemagne, etc.), les lobbies continuent de s'y opposer comme des acteurs agroalimentaires comme Coca-Cola (qui est rejoint par de plus en plus d'acteurs) et craignent que le Nutri-Score devienne obligatoire au niveau européen.

Outre cette querelle, l'IAA française est soumise à des règles strictes en matière d'informations. Notamment sur l'étiquetage alimentaire et c'est au niveau européen que c'est réglementer, notamment avec le Règlement n°1169/2011 du Parlement européen et du Conseil<sup>2</sup> : les produits alimentaires doivent porter une étiquette claire et précise indiquant la liste des ingrédients, les informations nutritionnelles, la date de péremption, les allergènes éventuels,

\_

<sup>&</sup>lt;sup>2</sup> Règlement n°1169/2011 du Parlement européen et du Conseil : http://data.europa.eu/eli/reg/2011/1169/oj/fra

etc. De nombreux produits peuvent être également certifiés (notamment par des labels comme les labels BIO). Les industriels agroalimentaire doivent également faire en sorte que leurs produits soient traçables (retracer l'origine des produits entre autres). Enfin, la communication sur les produits doit être claire, notamment à propos des pratiques en matière de durabilité, d'éthique et de responsabilité sociale (pas de publicité mensongère).

Pour conclure, l'IAA française est un secteur assez concentré, malgré ce que le CR4 affirme. Il est également caractérisé par des barrières à l'entrée assez fortes, notamment parce que les coûts ne sont pas supportables pour des potentiels nouveaux entrants. De plus, c'est un secteur qui marque une grande diversité, différenciation des produits et intégration verticale. Les lobbies font, en outre, barrage aux politiques publiques qui tentent de donner plus d'informations et de pouvoir aux consommateurs. Elles essayent également de soutenir l'activité grâce à des subventions et des aides qui profitent aux agriculteurs mais aussi à l'IAA.

#### 3. Comportements

Il va sans dire que le conflit ukrainien a entraîné des répercussions significatives sur l'IAA. Dans cette partie dédiée au sigle "Comportement" de l'analyse S-C-P, nous établirons une comparaison des comportements et des stratégies mises en place par les entreprises mais aussi par les pouvoirs publics avant et après l'éclatement du conflit. Il s'agira surtout de voir qu'avant même la guerre, le contexte était difficile pour l'IAA animée par une forte concurrence internationale faisant pression sur les prix. Depuis l'invasion de l'Ukraine le 24 février 2022, la guerre s'intensifie forçant de nombreuses entreprises mais aussi l'Etat à modifier les actions face à de nouvelles problématiques, il s'agira alors de voir comment ils se sont adaptés à un contexte difficile.

#### 3.1. Définitions des termes et enjeux

Dans son ouvrage de 1959, Joe Bain précise ce qu'il entend par "comportements" dans l'analyse SCP. Celui lui, il s'agit de modes de comportements que les firmes suivent pour s'adapter ou s'ajuster aux marchés sur lesquels elles vendent et/ou achètent des biens. Concrètement, on retrouve dans les comportements les conduites liées aux prix, cela fait notamment référence aux stratégies de prédation par les prix et aux stratégies de prix limite, la mise en place de barrières stratégiques (William Shepherd, 1997) telles que les stratégies de boycott, les stratégies dites de *overbuying*, les stratégies d'augmentation artificielle des coûts des concurrents, la différenciation des produits, les stratégies liées aux brevets, les pratiques d'entente, les stratégies de produit et de publicité et les politiques de recherche et d'innovation.

Pour analyser les comportements des firmes, il est aussi utile de prendre en compte l'influence des autorités publiques. En effet, on peut penser au contrôle de fixation des prix, c'est par exemple le cas avec le tabac ou le contrôle sur certaines stratégies des firmes via l'autorité de la concurrence, c'est notamment l'interdiction des cartels. Réciproquement, il arrive, plus rarement, que les comportements des entreprises influencent les politiques publiques (Shepherd William, 1997), c'est bien sûr le cas du lobbying, particulièrement présent dans l'IAA.

Les années 1980 marquent le début d'une crise de l'IAA européenne et française. Les marchés sont saturés, la politique agricole commune fait face à de violentes critiques, la concurrence est exacerbée par la libéralisation des échanges internationaux dans le cadre des politiques de l'Organisation mondiale du commerce, les crises sanitaires sont de plus en plus

nombreuses (grippe aviaire, "vache folle"...), les Organismes génétiquement modifiés créent la controverse à un moment où certains citoyens commencent à se soucier d'une agriculture plus respectueuse de l'environnement.

Dans ce contexte compliqué, les acteurs des filières agroalimentaires (des producteurs agricoles aux distributeurs des produits) doivent se réinventer et modifier en profondeur leurs comportements et les stratégies qu'ils mettent en place.

Ici, nous nous focaliserons sur des comportements clés pour présenter un état des lieux des comportements des acteurs de l'IAA avant l'avènement du conflit ukrainien.

#### 3.2. Les conduites liées aux prix

3.2.1. Le rôle ambigu de la politique agricole commune européenne

Créée en 1958, la Politique Agricole Commune (PAC) affiche trois objectifs : améliorer la productivité agricole, pouvoir garantir une autosuffisance agricole européenne en substituant davantage de capital au travail et enfin assurer un niveau de vie équitable aux producteurs et des prix raisonnables aux consommateurs afin d'éviter une paupérisation de la main-d'œuvre agricole. Si les deux premiers objectifs ont plutôt une ambition économique, on constate que le troisième a clairement une ambition sociale. Jusque dans les années 1970, la PAC est vantée pour ses mérites : on observe une forte modernisation des structures agricoles avec une concentration des terres, des rendements en hausse et en l'espace de quelques années, la communauté européenne devient autosuffisante. La France est d'ailleurs certainement le pays qui a le plus tiré profit de cette politique car cela lui a permis de rattraper son retard dans la modernisation de l'agriculture. Elle était en outre, une bénéficiaire nette de la PAC c'est-à-dire qu'elle percevait davantage d'aides et de subventions que ce qu'elle ne dépensait dans le domaine agricole. Entre prix plancher, protectionnisme agricole, subventions aux agriculteurs, la PAC a clairement eu, dans un premier temps, des effets plutôt positifs sur le monde agricole. (Verhertbruggen, 1993).

Néanmoins, la crise des années 1970 marque une nouvelle ère pour la PAC, celle de la libéralisation du secteur agricole et agroalimentaire. En ce sens, la PAC a connu de (très) nombreuses réformes allant dans le sens de l'appauvrissement de son objectif social, on peut notamment citer la réforme Mac Sharry de 1992. La libéralisation de la PAC prend un nouvel élan au début des années 2000 dans le cadre du cycle de Doha lancé en 2001 par l'Organisation Mondiale du Commerce. Concrètement, de nombreux pays en développement se plaignaient

d'une concurrence déloyale des pays occidentaux, la libéralisation était donc vue comme un moyen de faire profiter les échanges davantage aux pays du Sud ce qui permettrait par la même occasion de faire passer les prix pour les consommateurs du Nord. Le risque était bien sûr de voir des pans entiers de l'agriculture disparaître face à cette nouvelle forme de concurrence. (Blanquet, 2021). La réforme de "Nouvelle PAC" de 2003 est un bon exemple de réforme allant vers une libéralisation accrue du secteur. Cette dernière s'appuie sur trois principes : le découplage, le principe de conditionnalité et le principe de modulation. Le premier modifie en profondeur le système d'aides de la PAC. En effet, les aides directes versées ne sont plus couplées à la production et un paiement unique pour l'exploitation est mis en place. Ce paiement dépend d'un certain nombre de critères dont la quantité produite ne fait pas partie ; il y a bien une désincitation à produire toujours plus. Néanmoins, cela a renforcé le malaise social ressenti par de nombreux agriculteurs d'autant que la réforme prévoyait une nouvelle baisse des prix garantis avec pour eux, un sentiment de perte de sens de leur activité. Ce sentiment a été alimenté par l'entrée dans la communauté des pays de l'Europe centrale et orientale en 2004 car ils avaient l'impression d'être victimes d'une concurrence déloyale. Le second avait pour objectif de mettre en place des aides conditionnées à certains critères comme le respect de l'environnement ou du bien-être animal. Le troisième avait pour but d'instaurer une diminution progressive des subventions versées aux grandes exploitations mais il s'est heurté à la résistance des gros exploitants qui sont également ceux qui, souvent, dirigent les lobbys agricoles. (Blanquet 2021).

La libéralisation du dispositif a entraîné des conséquences importantes sur les agriculteurs et les consommateurs notamment via les variations des prix. Des conséquences sur les pratiques environnementales sont également à souligner. Concernant les agriculteurs, elle a permis une plus grande concurrence entre les agriculteurs européens et entre les produits agricoles européens et étrangers. Cela a conduit à une baisse des prix pour certains produits agricoles et a mis une pression supplémentaire sur les agriculteurs pour maintenir leur rentabilité. Cependant, la libéralisation a également permis une plus grande flexibilité pour les agriculteurs dans le choix de leurs cultures et a encouragé l'innovation dans les pratiques agricoles. Quant aux consommateurs, la libéralisation a conduit à une plus grande disponibilité des produits agricoles à des prix abordables pour les consommateurs européens. Cependant, elle a également eu pour conséquence une diminution de la qualité des aliments, car les agriculteurs ont été encouragés à augmenter leur production pour répondre à la demande croissante du marché.

Enfin, en ce qui concerne l'environnement, la mise en concurrence et la course aux prix bas ont encouragé une production agricole plus intensive pour répondre à la demande croissante du marché. Cela a entraîné une utilisation plus importante de pesticides, d'engrais et d'autres produits chimiques, qui peuvent avoir des effets néfastes sur la santé humaine et sur l'environnement.

Ainsi, avant même l'explosion du conflit ukrainien, le secteur est fragilisé par une forte intensité concurrentielle, en particulier en France. Comme nous allons le voir à présent, cette fragilité est d'autant plus importante depuis les années 2010.

#### 3.2.2. Le secteur soumis à une guerre des prix depuis la crise des Subprimes

Les années 2010 ont renforcé le contexte compliqué de l'IAA. La crise dite des Subprimes, le libéralisme voire l'absentéisme de la PAC et le poids croissant des pays émergents mènent à l'explosion d'une véritable guerre des prix dans le secteur. Cette tendance générale se lit à travers l'évolution sur longue période de l'indice FAO³ des prix alimentaires (figure 1). Jusqu'au milieu des années 2000, l'écart type, qui mesure ici la volatilité des prix, est de 12 environ. Depuis il est passé à 33, soit près de 3 fois plus. Autrement dit, les prix évoluaient 3 fois plus après la moitié des années 2000.



**Figure 1**: Evolution des prix alimentaires mondiaux depuis 1990, mesurée par l'indice FAO. **Lecture**: En 2002, l'indice des prix FAO était d'environ 90. **Source**: Mirlicourtois Alexandre, 2017.

\_

<sup>&</sup>lt;sup>3</sup> L'indice FAO est un indicateur qui suit les variations des prix au niveau international des denrées alimentaires basiques. Cet indice est calculé par la FAO à partir d'une moyenne pondérée des prix des céréales, des huiles végétales, des produits laitiers, de la viande et du sucre.

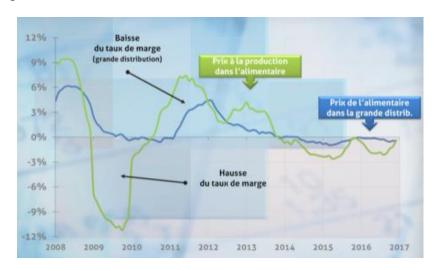
En outre, depuis 2015, l'industrie fait face à une tendance de baisse continue des prix. C'est d'autant plus difficile pour les agriculteurs français que les mesures de soutien au prix de la PAC ont été démantelées. Dès lors, les fluctuations des cours des marchés mondiaux se transmettent systématiquement aux marchés français. L'exemple le plus parlant est celui des céréales (figure 2). Sur la même période, l'indice des prix des produits agricoles à la production (IPPAP) mesurant l'évolution des prix des produits vendus par les céréaliers a reculé de près de 38 %. Le lien entre la diminution de l'indice FAO céréales et l'IPPAP de 2006 et 2016 sont corrélés à 86%. Dans ce contexte, lorsque, à l'international, les prix refluctuent, les agriculteurs n'ont pas d'autres choix que d'accepter une baisse de leurs revenus. Les conséquences ne sont pas moindres puisqu'en 2016 on a constaté une hausse de 4 % des mises en liquidation des exploitations agricoles. (Mirlicourtois Alexandre, 2017)



**Figure 2**: Variation des indices FAO et IPPAP des céréales entre 2012 et 2016. **Lecture** L'indice FAO céréales a baissé de 32,1 % entre 2012 et 2016. **Source**: Mirlicourtois Alexandre, 2017.

Les industries agroalimentaires font aussi les frais de cette crise. La part des achats agricoles représentent en moyenne 55% de leur chiffre d'affaires et elles sont mises sous pression par les distributeurs. La concurrence est d'autant plus forte que les industries agroalimentaires françaises font face, sur le marché intérieur comme extérieur, à une concurrence étrangère pas toujours très loyale. En Allemagne, par exemple, les entreprises usent et abusent de la directive de 1996 sur les « travailleurs détachés » pour renforcer leur compétitivité, ce qui a eu de lourds impacts pour les abattoirs français. En Espagne, les industriels engrangent d'importants dividendes de la forte baisse des salaires de leur main-d'œuvre leur permettant de proposer des prix défiant toute concurrence notamment dans les secteurs du grain, de la panification, des fruits et des légumes ce qui enfonce un peu plus la filière agricole.

Dès lors, les industries françaises n'ont pas d'autre choix que de s'aligner sur ces prix très bas au risque d'être mises de côté. Ce sont les marges qui baissent, entre 2010 et 2016 (figure 3) et au bout du compte, le tissu productif se fragilise. Les prix alimentaires reculent également dans la grande distribution. Sans répercuter l'intégralité de la baisse pour les consommateurs, certes : sur longue période, l'évolution comparée des prix de production des industriels et ceux de la grande distribution montre que les marges de la grande distribution augmentent quand les prix chutent en amont, comme en 2009. Mais, à l'inverse, les marges reculent quand les prix flambent à la production car l'intégralité de la hausse n'est pas reportée, comme en 2011 par exemple. Car on a tendance à l'oublier, la grande distribution est elle aussi sous pression, avec en bout de chaîne, un consommateur qui répugne à payer plus. Le piège de la déflation se referme alors chaque jour un peu plus avec des victimes en cascade dans le monde agricole et les industries agroalimentaires. Enrayer ce mouvement signifierait payer plus cher pour le consommateur qui fait ses courses. (Mirlicourtois Alexandre, 2017)



**Figure 3**: Prix alimentaire des industriels agroalimentaires et de la grande distribution. **Lecture**: Les prix de l'alimentaire dans la grande distribution en 2012 était d'environ 4,5%. **Source**: Mirlicourtois Alexandre, 2017.

#### 3.3. Les barrières stratégiques

Les barrières à l'entrée stratégiques s'opposent aux barrières dites naturelles. Ces premières sont liées à l'action délibérée des entreprises et ne dépendent donc pas de caractéristiques exogènes au marché comme la réglementation, les besoins en capital, la technologie nécessaire etc. Les barrières dites stratégiques, à l'inverse, sont celles qui découlent directement des comportements des firmes, elles sont nombreuses (*boycott*, *overbuying*, menaces, cartels...) et c'est uniquement d'elles dont nous traiterons dans cette section.

#### 3.3.1. Les stratégies de différenciation des produits

On dit que des produits sont différenciés s'ils sont à la fois semblables et différents. La différenciation est l'ensemble des procédés par lesquels une entreprise va obtenir que son produit soit différent de ceux fabriqués par les entreprises concurrentes. Ils sont semblables, parce qu'ils rendent le même service et différents dans le sens où l'un sera jugé meilleur que l'autre par au moins une partie des consommateurs. La différenciation des produits s'oppose à l'homogénéité des produits qui est l'une des conditions de la concurrence pure et parfaite.

On parle de différenciation verticale lorsque tous les consommateurs sont unanimes pour classer les variétés d'un produit de la même façon. Très souvent c'est la caractéristique « qualité » qui joue comme critère objectif. « Deux variantes de produit sont différenciées verticalement quand, vendues au même prix, tous les consommateurs préfèrent l'une d'elles à acheter l'autre. » (Gabszewicz Jean, « La différenciation des produits », 2006). A l'inverse, on parle de différenciation horizontale lorsque les variations d'attribut entre les produits ne font pas l'objet de jugement de valeurs unanimes parmi les consommateurs. Autrement dit, tels consommateurs préfèrent une telle variété du produit tandis que d'autres vont préfèrer d'autres variétés.« Deux variantes d'un produit sont différenciées horizontalement quand, vendues au même prix, certains consommateurs préfèrent acheter la première à la seconde, alors que l'inverse est vrai pour les autres consommateurs. » (Gabszewicz Jean, « La différenciation des produits », 2006)

Les stratégies de différenciation des produits constituent les stratégies phares des industries agroalimentaires et cela ne date pas d'hier. À titre d'exemple, au début des années 1990, certaines initiatives mises en place par des agriculteurs visaient à se différencier du produit agricole standard en misant sur le biologique. Il s'agissait d'une façon de différencier la petite exploitation agricole de la grande qui utilisait des méthodes plus industrielles. De nos jours, les avancées technologiques et les nouvelles méthodes de culture qu'elles permettent rendent possible l'industrialisation du biologique. L'avantage de la petite entreprise que l'on voyait à l'époque s'est donc estompé. Néanmoins, tout un panel de stratégies de différenciation verticale comme horizontale sont à l'œuvre dans le secteur (tableau 1).

Différenciation horizontale	Différenciation verticale
Création de différents "segments	Création de signes officiels de qualité :
de clientèles": les amateurs de	appellation d'origine contrôlée, label rouge, nutri
produits du terroir, les adeptes de la	score etc.

diététique, les personnes soucieuses de l'environnement etc.

Multiplication des marques au sein d'une même franchise pour saturer le marché : Nestlé sur le marché des céréales pour le petit déjeuner

#### Création de goûts originaux :

exemple des yaourts ou des glaces (cookies dough de Ben et Jerry, goût kitkat pour les yaourts Nestlé etc...)

Développement d'alternatives végétariennes et végétaliennes : lait soja, amande, coco etc. Mise en avant des modes de production : commerce équitable, agriculture biologique

Développement d'indicateurs sur la chaîne production-transformation-distribution :

référencement systématique aux conditions de production, au savoir-faire, à la qualité avec traçabilité des produits notamment via les innovations technologiques

**Tableau 1** : Caractérisation de la différenciation horizontale et de la différenciation verticale dans le cas de l'IAA française de période d'avant-guerre.

Le secteur agroalimentaire est donc entré dans un univers du « sur mesure de masse ». L'efficacité économique ne provient plus uniquement de la capacité à fabriquer des produits à moindre coût ce qui renvoie à la compétitivité prix. Il s'agit aussi d'être compétitif en se démarquant des concurrents, c'est la compétitivité hors-prix. L'avantage concurrentiel est alors recherché par une meilleure réponse à des demandes diverses, souvent instables et parfois contradictoires, qui émanent des consommateurs, des clients industriels ou des distributeurs. (Huiban, Valceschini, s.d.)

#### 3.3.2. Les stratégies de protection et l'usage des brevets

Les enjeux autour de l'usage du brevet sont nombreux en économie industrielle. Censés encourager l'innovation car ils permettent, un temps donné, de pratiquer pour une entreprise innovante, un prix plus élevé permettant de compenser sa prise de risque, ils font aussi l'objet de nombreuses stratégies.

Les entreprises de l'IAA ont peu recours aux brevets pour protéger leurs innovations. Lorsqu'elles y ont recours, c'est principalement pour empêcher la contrefaçon, accroître leur crédibilité ou encore renforcer un partenariat. Ainsi, seulement entre 200 et 250 brevets sont

déposés par an par les entreprises du secteur depuis 1995, c'est relativement peu comparé à d'autres secteurs (Agro Media, 2014).

Si les entreprises y ont peu recours c'est notamment car cette forme de propriété industrielle n'est pas toujours adaptée à la protection des innovations dans le secteur. Les recettes, par exemple, qui représentent une part considérable de l'innovation dans le secteur, ne rentrent pas dans le cadre des innovations brevetables. Ainsi, depuis la fin des années 1990, les demandes de brevetage pour des recettes sont systématiquement rejetées par l'Institut National de la Propriété Intellectuelle (Agro Media, 2014). D'autres aspects freinent également les entreprises de l'agroalimentaire. D'une part, la procédure de dépôt est longue et peut prendre jusqu'à 36 mois avant la délivrance du rapport de recherche. D'autre part, la publication du brevet, 18 mois après le dépôt, est souvent redoutée par les entreprises, car elle accroît le risque de perte de parts de marché et de contrefaçon. Enfin, le dépôt représente un coût non négligeable, qui peut atteindre 50 000 euros pour une entreprise souhaitant protéger son innovation en Europe, en Chine et aux États-Unis pendant 10 ans (Agro Media, 2014).

Dans ces conditions, les entreprises ont dû s'adapter et trouver des méthodes de protection efficaces pour leurs innovations. Cela se fait généralement par la signature d'un accord de confidentialité, ce sont les fameuses recettes secrètes de produits phare comme le Coca Cola. Néanmoins, cela peut être difficile à maintenir en raison des réglementations sanitaires et du turnover du personnel. Cependant, il existe d'autres moyens de protection tels que le dépôt de marques, de dessins ou de modèles pour protéger les éléments visuels ou les packagings. Les acteurs de l'agroalimentaire utilisent également des signes d'identification de qualité et d'origine comme l'Appellation d'origine protégée ou le Label Rouge pour faire valoir leurs produits (Agro Media, 2014).

Depuis quelques années, des aides sont mises en place pour aider les entreprises à financer leurs brevets. Ces aides sont surtout tournées vers les Petites et Moyennes Entreprises et les Toutes Petites Entreprises. Ces dernières sont de plus en plus déposantes et représentent 24 % des demandes de brevet publiées en 2011, contre 19,5 % en 2007. Notamment, l'OSEO, un organisme de financement dont le but est d'aider les petites et moyennes entreprises, propose une prise en charge de 80% des coûts liés à l'embauche d'un spécialiste. Les coûts associés à l'enregistrement, la maintenance et la défense d'un brevet sont par ailleurs éligibles au crédit d'impôt recherche. Parallèlement, l'UE souhaite mettre en place un brevet unitaire européen qui permettra une procédure unique et une protection uniforme dans tous les États membres ayant

approuvé la mesure. Cependant, cette option peut ne pas être avantageuse pour les industries de l'agroalimentaire qui ne protègent souvent leur innovation que dans quelques pays européens. En conséquence, beaucoup d'entreprises considèrent encore le secret comme la meilleure forme de protection (Agro Media, 2014). Pour les plus grosses entreprises, la concentration des acteurs économiques favorise l'accroissement du nombre de brevets déposés. Dans ce cadre, des entreprises telles que Danone, Nestlé ou Nutritia protègent leurs innovations par le biais du dépôt de brevets, car cela assure la pérennité des retombées des millions d'euros engagés dans la recherche et le développement. La protection des innovations est ainsi cruciale pour les acteurs majeurs du marché, et pas simplement pour le fait de la protéger (Agro Media, 2014).

#### 3.3.3. Les pratiques d'entente horizontale restrictive

Les pratiques d'entente horizontale restrictive entre entreprises, aussi connues sous le nom de "Cartel" sont interdites dans le cadre de l'UE et sont sanctionnées par l'Autorité de la concurrence. On parle de Cartel lorsque plusieurs firmes concurrentes sur un même marché décident de coordonner leurs comportements selon plusieurs modalités dans le but de réduire l'intensité concurrentielle sur le marché et d'obtenir des profits plus élevés au détriment des consommateurs.

Comme dans tous secteurs marqués par une forte concurrence, des accords anticoncurrentiels entre concurrents directs peuvent voir le jour. Ces pratiques peuvent prendre différentes formes telles que des accords de fixation de prix ou de quotas de production. Dans cette partie, nous nous intéresserons à deux cas de cartel précis : le cartel des farines et le cartel des produits laitiers. Nous évoquerons leur fonctionnement, leur démantèlement et leurs conséquences sur l'industrie. Nous avons choisi ces deux cartels car la farine et les produits laitiers sont des ingrédients phares de notre sujet.

Le cartel de la farine désigne un accord illégal passé entre les principaux acteurs du marché de la farine en France. Il a été démantelé en 2012 par l'Autorité de la concurrence française, qui a infligé une amende totale de plus de 242 millions d'euros aux entreprises impliquées. (Autorité de la concurrence, 2012). Le cartel impliquait les principaux meuniers français, qui se sont entendus pour fixer les prix de la farine et se répartir les parts de marché de manière illégale. Les pratiques anticoncurrentielles comprenaient notamment la fixation de prix minimums pour la farine, la répartition du marché entre les membres du cartel et la limitation de la production. Le cartel avait des répercussions sur l'ensemble de la chaîne alimentaire, car la farine est un ingrédient de base pour de nombreux produits alimentaires. C'est en outre un ingrédient

difficilement substituable ce qui a renforcé le maintien de prix élevés car la demande est faiblement élastique au prix. Les prix artificiellement élevés de la farine ont eu un impact sur les consommateurs, les boulangers et les autres acteurs de la filière. (Autorité de la concurrence, 2012).

Dénoncé par l'entreprise Yoplait en 2012, le cartel des produits laitiers en France désigne un accord secret entre plusieurs entreprises laitières qui se sont entendues pour limiter la production de lait et maintenir les prix à un niveau élevé entre 2006 et 2012. Cette entente illégale a été démantelée en 2015 par l'Autorité de la concurrence qui a infligé des amendes d'un montant total de 192,7 millions d'euros aux entreprises impliquées. Le cartel impliquait notamment les principales coopératives laitières françaises, telles que Sodiaal, Lactalis, Eurial et Even, qui représentent une part importante de la production laitière française. Les entreprises ont échangé des informations confidentielles sur les volumes de production et se sont accordées pour limiter leur production de lait en vue de maintenir les prix à un niveau élevé (Autorité de la concurrence, 2015). Cette entente a eu un impact sur les agriculteurs laitiers, qui ont subi une baisse des prix du lait, tandis que les entreprises du cartel ont maintenu des marges bénéficiaires élevées. Elle a également affecté les consommateurs, qui ont dû payer des prix plus élevés pour les produits laitiers. En effet, on note que 92 % des ventes au détail de yaourts, de fromage frais, de crème fraîche et de desserts lactés sont réalisées en grandes et moyennes surfaces alimentaires (Autorité de la concurrence, 2015).

Les entreprises impliquées ont accepté de mettre fin à leurs pratiques illégales et ont mis en place des mesures pour éviter que de telles ententes ne se reproduisent à l'avenir. Cependant, cet événement a souligné la nécessité d'une surveillance accrue du marché et de la concurrence dans l'industrie laitière en France et dans le monde entier (Autorité de la concurrence, 2015).

#### 4. Performances

Pour finir l'analyse du secteur de l'IAA française, nous devons aborder la question des performances

4.1. Les entreprises françaises en Ukraine sous l'aspect de l'innovation dans l'agriculture.

Selon Landlord.ua, pour l'année 2018 il y avait à peu près 50 entreprises dans l'IAA qui travaille sous les investissements des entreprises français. Cela concerne surtout la fabrication des engrais (Euralis, MAS Seeds, Limagrain).

Cela fait plus de 10 ans que les entreprises françaises ainsi que l'Etat aident l'Ukraine à élaborer ses propres outils, les normes de certifications des engrais et à appliquer cela aux normes qui sont utilisées dans l'UE.

Concernant Limagrain, il s'agit de l'un des plus grands négociants de blé en Europe et du deuxième fabricant mondial d'engrais pour légumes. En France, c'est également le leader dans le domaine des produits de boulangerie. Limagrain est présent en Ukraine depuis 2008, où il exerce ses activités d'importation et de négoce de céréales.

Du côté de MAS Seeds, il s'agit d'une marque d'engrais qui fait partie de la coopérative agricole MAÏSADOUR, située dans le sud de la France. MAS Seeds se spécialise dans quatre domaines stratégiques : la sélection d'hybrides innovants de maïs grain, tournesol, maïs ensilage et colza d'hiver ; la production de semences de haute qualité ; le développement et la mise en œuvre des dernières solutions agro-technologiques en agriculture ; et le soutien agro technologique aux consommateurs de produits sous la marque de l'entreprise.

#### 4.2. Une approche innovante de l'agriculture de précision

La France et l'Ukraine pays coopèrent pour l'innovation et se concentrent actuellement sur les startups. Deux projets pilotes fonctionnent déjà, des solutions françaises sont testées dans les conditions ukrainiennes. Par exemple, il s'agit de la gestion des données concernant les prévisions météorologiques et les conditions météorologiques. Le transfert de données sera effectué entre les stations météorologiques, les capteurs des stations météorologiques et le serveur.

Depuis 2014, la France et l'Ukraine ont testé des vols de drones au-dessus des champs. Depuis 2015, les champs sont surveillés par des satellites. En 2016, des entrepôts centralisés

automatisés comptabilisent des pièces de rechange sont apparus, avec des empilements sur étagères, la numérisation et la compréhension de l'emplacement de chaque pièce de rechange.

4.3. Financement du secteur agricole de l'Ukraine : principales tendances Aujourd'hui, l'IAA se développe fortement, les surfaces emblavées et les rendements augmentent. Les entreprises utilisent de nouvelles technologies, des solutions et des produits innovants. Tout cela nécessite d'attirer des ressources. Parallèlement à la tendance de développement du secteur de l'IAA, il existe également des tendances concernant la croissance du financement du secteur. Les besoins de financement des entreprises augmentent d'année en année. La part du secteur agroalimentaire dans la structure du financement bancaire est en augmentation.

Les entreprises cherchent de plus en plus à acheter des semences de qualité, des produits phytosanitaires, des engrais minéraux et à augmenter les surfaces ensemencées. Les couts de plantation et de récolte augmentent en moyenne de 15 à 20 % par an. En conséquence, tout cela nécessite un financement supplémentaire. Les besoins de financement à long terme (financement de projets d'investissement, achat de machines agricoles) augmentent également. Actuellement, les entreprises agricoles accordent de plus en plus d'attention à la structuration et à l'expansion des systèmes logistiques, ce qui nécessite également des financements.

L'activité agroalimentaire est intrinsèquement sujette à de nombreux risques. Les spécialistes ont déjà appris à en gérer un nombre important, mais pas tous. Les principaux risques ingérables sont les risques météorologiques, des risques qui ne peuvent être prévus et évités, et dans des circonstances défavorables, leur impact peut être important, et dans certains cas, mortel. Le seul outil qui réduit les effets négatifs de la météo est l'assurance. Par conséquent, le Crédit Agricole Bank, IFC, Syngenta et AXA ont lancé sur le marché un produit d'assurance agricole (lorsque la future récolte est assurée).

4.4. Le commerce et la coopération économique entre l'Ukraine et la France Selon les résultats des 9 mois de 2021, le chiffre d'affaires total du commerce bilatéral entre l'Ukraine et la France était de 2102,3 mln. USD (+27,9% par rapport au 9 mois de 2020). La hausse est due à une forte augmentation des exportations (+51,6%) et des importations (+21,9%) des biens, cependant l'exportation des services ukrainiens connait une augmentation insignifiante +2,2%.

### 4.5. Emploi dans le secteur d'agriculture en France, en Ukraine et à l'international

Selon les données de la Banque mondiale, en Ukraine, environ 16,9% de la population active était employée dans l'agroalimentaire en 2020. Cela représente un nombre important de travailleurs agricoles dans le pays, reflétant l'importance de l'agro-alimentaire pour l'économie ukrainienne. Le secteur agro-alimentaire ukrainien emploie des travailleurs dans diverses activités telles que la production de céréales, de légumes, de fruits, de viande, de produits laitiers et d'autres cultures. Les grandes entreprises agricoles et les petites exploitations familiales sont toutes deux présentes en Ukraine.

Selon les données de l'INSEE, en France, environ 2,4% de la population active travaillait dans l'agroalimentaire en 2020. Cela représente environ 660 000 emplois agricoles dans le pays.

Le secteur agroalimentaire en France est caractérisé par une forte présence d'exploitations familiales, mais également par une augmentation des exploitations de grande taille. Les activités agricoles comprennent la production de céréales, de fruits, de légumes, de viande, de produits laitiers et d'autres cultures. En résumé, le secteur agroalimentaire en France se caractérise par une grande contribution à l'économie, une diversité de la production, une tradition de qualité, des exportations alimentaires importantes, l'importance de l'agriculture familiale, des innovations technologiques, des normes et réglementations strictes, ainsi qu'une sensibilité croissante aux enjeux environnementaux et de durabilité.

Selon les données de la FAO, il y avait environ 1,25 milliard de personnes employées dans l'agriculture en 2020 dans le monde entier. Cependant, il convient de noter que ce chiffre peut varier considérablement d'un pays à l'autre et dépend des définitions utilisées pour déterminer qui est considéré comme un travailleur agricole.

Pour conclure, l'IAA a affiché avant la guerre de bons résultats en termes d'innovation et d'emploi, notamment grâce à la collaboration avec l'Ukraine pour l'innovation.

### PARTIE II -UNE INSTABILITE GRANDISSANTE

# 1. Une industrie qui rencontre de grandes difficultés mais qui s'adapte

Maintenant nous allons analyser si les conditions de base ont été modifié pour donner suite au début la guerre, toujours sous le prisme de l'offre et de la demande.

#### 1.1. La dépendance de l'industrie agroalimentaire française à l'Ukraine

Nous avons évoqué l'importance de l'Ukraine dans les exportations européennes de blé. Selon les données de la direction générale de l'agriculture, au cours de la période 2016-2020, l'Ukraine était le deuxième fournisseur de céréales de l'UE avec une part de marché de 16,5 %. L'Ukraine et la Russie assurent près de 40 % des importations de l'UE en céréales. La perturbation de l'approvisionnement en céréales peut avoir un impact sur la production de nombreux produits alimentaires en France, tels que le pain, les pâtes, les céréales pour le petit déjeuner, les biscuits, les crackers et les snacks, qui utilisent de la farine de blé.

De plus, les entreprises agroalimentaires françaises qui exportent vers la Russie peuvent également être affectées par les sanctions commerciales russes imposées en réponse à la crise en Ukraine. Les exportateurs français de produits alimentaires vers la Russie, tels que le fromage, le vin et les fruits, peuvent rencontrer des difficultés pour accéder au marché russe, ce qui peut réduire leur offre et leur chiffre d'affaires.

En revanche, les entreprises agroalimentaires qui produisent des aliments locaux et régionaux, comme les produits laitiers, les fruits et légumes, peuvent bénéficier de l'augmentation de la demande locale pour ces produits. Les consommateurs français peuvent être plus enclins à acheter des produits locaux et régionaux en raison de l'incertitude entourant l'approvisionnement en provenance d'Ukraine et des exportations vers la Russie.

Enfin, l'impact du conflit entre la Russie et l'Ukraine sur les prix des matières premières agricoles telles que le blé, le maïs et le soja peut également avoir un impact sur l'offre agroalimentaire en France. Si les prix des matières premières augmentent en raison de l'incertitude du marché, cela peut entraîner une hausse des coûts pour les entreprises agroalimentaires, ce qui peut se répercuter sur les prix des produits finis et potentiellement réduire l'offre.

#### 1.2. Une demande qui s'adapte

Tout d'abord, il est important de noter que l'impact du conflit sur la demande agroalimentaire en France dépend de plusieurs facteurs, notamment l'importance des échanges commerciaux entre la France, l'Ukraine et la Russie, la nature des produits échangés, les alternatives possibles, les coûts et la réaction des consommateurs.

Pour les échanges commerciaux, l'Ukraine est un important fournisseur de céréales pour la France et l'UE en général. Par conséquent, la crise perturbe l'approvisionnement en céréales et en produits dérivés en France, ce qui affecte la disponibilité et les prix des produits finis tels que le pain, les pâtes ou les biscuits. Les entreprises agroalimentaires françaises qui dépendent fortement des importations en provenance d'Ukraine pourraient également subir des perturbations dans leur chaîne d'approvisionnement.

Concernant les alternatives disponibles, les entreprises agroalimentaires peuvent chercher à se tourner vers d'autres fournisseurs pour compenser la diminution des importations en provenance d'Ukraine. Cela peut inclure des fournisseurs nationaux, européens ou même internationaux. Les coûts de ces alternatives peuvent toutefois être plus élevés, ce qui peut se répercuter sur les prix des produits finis et diminuer la demande.

Pour conclure, la guerre a eu un impact direct significatif sur l'offre de l'IAA, notamment en raison de l'approvisionnement en matière premières venant de l'Ukraine et de la Russie. Mais certaines entreprises cherchent des alternatives pour compenser ce manque en approvisionnement, mais cela se traduit par des coûts plus élevés. L'avantage c'est qu'elles peuvent se fournir en produits locaux, ce qui attire certains consommateurs.

# 2. Une structure qui n'en est que renforcée

Pour commencer l'analyse de la structure du marché pendant la guerre, nous allons adopter la même méthode que pour l'avant-guerre : concentration, barrières à l'entrée, structure des coûts, différenciation des produits, intégration verticale puis conditions d'informations.

## 2.1. Une concentration inchangée

Nous pourrions bien utiliser le CR4 comme précédemment, cependant nous avons vu qu'il n'apporte pas d'informations cohérentes avec la réalité. Pour rappel, selon le CR4, le secteur (le marché) n'est que faiblement concentré, alors que ce n'est clairement pas le cas. Sans l'utiliser, nous pouvons tout de même si le secteur est plus ou moins concentré qu'avant la guerre.

Selon Les Echos, Nestlé a augmenté ses ventes de 7,6 % au cours du premier trimestre 2022. De son côté, Danone a enregistré une croissance très rapide de ses ventes à la même période. En général, les prix de grande consommation ont augmenté de 5%, ce qui a permis aux industriels agroalimentaires de dépasser leurs objectifs en termes de ventes. Un exemple est celui de Heineken qui a fortement augmenté ses prix. De ce fait, ses revenus ont augmenté de 36%. Concernant les entreprises françaises localisées en Ukraine ou en Russie, ce sont celles pour qui les conséquences de la guerre sont plus marquées. En Ukraine, une quinzaine d'entreprises agroalimentaires sont présentes, dont Soufflet, Danone et Lactalis.

Pour le cas de Lactalis, la centaine de millions d'euros a été atteint pour son chiffre d'affaires (Les Echos, 2022) en exploitant plusieurs sites de production comme le lait et les yaourts pour la consommation finale nationale et pour lesquels l'exportation est très faible. En Russie, le chiffre d'affaires s'élève à 175 millions d'euros avec quatre usines fromagères, dont une se situe à proximité de la frontière ukrainienne.

Pour le cas de Danone, son activité ukrainienne atteint 1% de son chiffre d'affaires mondial au premier trimestre 2022 selon Les Echos. Mais c'est en Russie que le groupe Danone est le plus exposé en Russie. Il contrôle Unimilk, le leader russe des produits laitiers depuis plusieurs années. Ses 5 usines réalisent 5 % de son chiffre d'affaires mondial (Les Echos, 2022).

Donc le marché n'est pas beaucoup plus ou beaucoup moins concentré étant donné que les plus grands groupes ont augmenté de peu leurs ventes. De plus, aucun résultat très significatif n'est enregistré (de la part des entreprises moins importantes). De ce fait, le secteur de l'IAA française est presque aussi concentré qu'avant la guerre. Une explication annexe tient au

lobbying des industriels qui ont la volonté de conserver le même fonctionnement et structure du marché qu'avant la guerre, en bref : rien ne doit changer, voire veulent renforcer la structure. Par « renforcer », on entend agir pour favoriser l'activité des firmes. Par exemple, l'UE veut réduire l'utilisation des pesticides et des fertilisants (respectivement 50% et 20% de moins en 2030) selon Foodwatch. Mais les lobby sont contre ces réductions car elles entravent leurs affaires.

## 2.2. Des barrières à l'entrée plus importantes.

Comparé à la période d'avant-guerre, les barrières à l'entrée ne sont pas moins fortes, au contraire. Puisque les coûts de l'énergie et des matières premières ont augmenté, la majorité des entreprises peuvent moins supporter le poids de leur activité : réduction des marges, voire cessation d'activité. Les entreprises voulant entrer, l'incitation est moindre car plus difficile d'obtenir une part de marchés satisfaisante, alors même qu'avant la guerre, c'était déjà difficile.

De plus, comme annoncé brièvement précédemment, l'IAA est marquée par des économies d'apprentissage. En effet, les entreprises en place (surtout pour les plus grandes) peuvent anticiper certains scénarios puisqu'elles ont appris de leurs erreurs. Ainsi, elles construisent des stratégies (dont de prix) en fonction de leurs anticipations. Les plus petites entreprises et les potentiels nouveaux entrants n'ont que peu, voire pas cette capacité d'anticipation car n'ont pas connu de situation de crise comme celle de l'Ukraine, ce qui constitue une barrière à l'entrée.

## 2.3. Des coûts en augmentation

Au niveau de la structure du marché de l'agroalimentaire, les changements les plus marquants sont bien évidemment ceux associés aux coûts : augmentation des coûts de l'énergie, des engrais etc. Pour illustrer, selon Auris Finance, l'augmentation du prix de l'électricité en France début 2022 était de l'ordre de 120% (plus de 2 fois plus cher par rapport à début 2021) et le gaz a suivi cette tendance (+ 103%). L'augmentation des coûts des matières a un fort impact sur la rentabilité du secteur agroalimentaire avec un excédent brut d'exploitation (le cash-flow). Outre l'énergie et les matières premières, les coûts d'emballage ont connu en moyenne une augmentation de 9,3% de début 2022 à début 2023. Concernant le prix du blé, fin février 2022 il a atteint 340 euros la tonne (Europe 1, 2022).

Il y a plusieurs causes à cela. D'abord, la Russie bloque les navires ukrainiens voulant exporter leurs céréales. Mais aussi, plusieurs bateaux russes volent la production ukrainienne. Selon France infos, au moins 10 bateaux ont transporté des céréales (blé, orge, maïs en majorité)

fin février 2022. Une autre cause est la spéculation, notamment sur le cours du blé a connu une variation à la hausse très soudaine de début à fin avril 2022 (figure 4). Ce qui a pour conséquence une augmentation des produits alimentaires utilisant du blé : farine, pain, pâtes, etc.



Figure 4 : Cours sur le marché du blé début 2022. Source : Agritechtrade.

De son côté, la Russie peut prendre des mesures de sanction étant donné que 25% des engrais importés en Europe viennent de Russie.

Pour soutenir le secteur, le ministère de l'Agriculture et le ministère de l'Industrie français ont annoncé début 2023 la création d'un fonds public et privé à hauteur de 500 millions d'euros pour relancer la compétitivité à l'exportation des industries agroalimentaires (Les Echos, 2023).

Au niveau européen, un projet de plus de 15 millions de dollars, financé par l'UE et mis en place par la FAO. Ce projet vise à soutenir les producteurs agricoles et les petites entreprises agricoles en leur facilitant l'accès au financement, des informations sur le marché, etc. Le programme de soutien à l'investissement a été lancé par le biais du registre agraire national de l'Ukraine à partir de mars 2023. Les subventions vont de 1 000 à 25 000 dollars (ONU, 2023).

## 2.4. Intégration verticale et différenciation des produits

Comme dit précédemment, l'IAA française est marquée par une intégration verticale forte, mais surtout par une intégration horizontale qui est d'autant plus importante. En effet, AURAIS France a recensé 130 opérations d'intégration horizontale avec au moins une partie française

en 2022 : 67% des opérations se sont faites à l'intérieur de la France (acquisition de la société Matines par une filiale du groupe Agromousquetaires) contre 18% où une entreprise français à fait l'acquisition d'une entreprise étrangère (acquisition de la société Lecoq cuisine par le groupe Leduff) et contre 15% où l'acquéreur est étranger. C'est le cas du suédois Novax qui a fait l'achat de Louis François). La majorité des intégrations horizontales (11,5%) se sont fait dans le domaine des pains, biscuits, pâtisseries et des confiseries (cf. voir l'intégration Suède-France précédente).

En outre, comme nous l'avons déjà expliqué, l'IAA français est marquée par une très grande différenciation des produits. La guerre n'a pas bridé les efforts des industriels pour continuer de différencier activement leurs produits.

## 2.5. Lobbies et puissances publiques : même combat dans l'information

Dans ce secteur, malgré les efforts des lobbys, les pouvoirs publics européens et français arrivent tout de même à mettre en place des mesures afin de mieux informer les consommateurs finaux (entre autres) sur la composition des produits et comment gérer les déchets après utilisation de ces produits. Selon Process Alimentaire, à partir du 1er janvier (dernier délai le 8 septembre 2022), la nouvelle Info-tri doit figurer sur les emballages ménagers et papiers graphiques. Le but est de permettre à une majorité de français à mieux trier leur déchets et plus souvent. La guerre en Ukraine n'a pas bridé les puissances à améliorer la façon dont les Français consomment et essaye de les réconcilier avec l'aspect environnemental. Autre que cette réglementation concernant l'information des produits, aucune de très importante n'est à recenser.

La guerre n'a pas énormément modifié la structure du secteur : il est presque aussi concentré qu'avant la guerre, les opérations d'intégration des de différenciation de produits n'ont pas été bridé. De même, les lobbies tentent de conserver la même structure, malgré les actions de l'Etat (surtout concernant les informations des produits). Seules des variations à la hausse du coût des matières premières sont à observer, impactant les prix et les moyens d'approvisionnement, comme nous l'avons dit précédemment et comme nous le diront juste après.

# 3. Comportements

Il est difficile d'étudier l'évolution des comportements des acteurs de l'agroalimentaire notamment des entreprises face au conflit ukrainien car les comportements des entreprises et des pouvoirs publics sont influencés par de nombreux facteurs, notamment la conjoncture économique, la réglementation, les tendances des consommateurs, etc. Cependant, on peut noter quelques tendances générales qui ont pu influencer les comportements des entreprises mais aussi des pouvoirs publics depuis le début du conflit.

- 3.1. Des problématiques liées surtout à un envol des prix et à une inflation par l'offre
  - 3.1.1. Des difficultés d'approvisionnement nombreuses

La place centrale qu'occupent l'Ukraine et la Russie sur le marché mondial de nombreux produits tels que le blé, le maïs ou encore le colza ont conduit à des pénuries en France. Notamment, pour l'huile, longtemps introuvable dans la plupart des grandes surfaces du pays. Il faut dire, que la Russie est le premier exportateur de céréales au monde tandis que l'Ukraine est le premier exportateur d'huile de tournesol et le troisième exportateur mondial d'orge. Cette pression sur l'offre pèse évidemment sur le consommateur mais aussi sur toutes les entreprises qui produisent des biens à partir de ces matières premières.

### 3.1.2. Les enjeux autour des vols

Nombreux sont les agriculteurs français qui avaient par le passé investi en Ukraine. Le prix du terrain étant bon marché, de nombreuses exploitations ukrainiennes ont été, ces dernières années, achetées par des exploitants Français. Or, la guerre a conduit ces derniers a abandonné leurs exploitations, faisant une fois de plus diminuer l'offre. Lorsqu'elles ne sont pas totalement abandonnées, les exploitations sont également sujettes au vol ce qui exerce une pression accrue sur les prix. Outre les vols dans les exploitations, on rapporte de nombreux vols dans des ports par les forces militaires russes ou ukrainiennes (Casalegno Esla, 2022).

## 3.1.3. La flambée du prix des engrais

Ce ne sont pas seulement les prix des denrées alimentaires qui ont augmenté, ce sont aussi tous les coûts qui y sont associés. On pense bien sûr d'abord à l'énergie qui a poussé de nombreuses usines à fermer leurs portes comme l'entreprise William Saurin il y a quelques mois. Mais l'énergie n'est pas le seul coût concerné. Ainsi, le prix des engrais a littéralement flambé depuis le début du conflit, le prix de l'Azote a, par exemple, été septuplé depuis le début

de la guerre. Il faut dire qu'à elles deux, la Russie et l'Ukraine représentent le tiers des engrais utilisés dans la moitié des champs du monde d'où leur importance pour faire vaciller les prix (Casalegno Esla, 2022). Face à cette problématique, les agriculteurs ont deux options : épandre moins d'engrais, au risque de voir les rendements chuter ou débourser davantage puis tenter de répercuter les hausses des coûts vers leurs acheteurs.

#### 3.1.4. La spéculation financière et l'envol des cours du blé

Le conflit russo-ukrainien a également entraîné des perturbations sur les marchés boursiers. Ainsi, le cours du blé a, ces derniers temps été très volatile. Ainsi, en seulement quelques semaines après l'intensification du conflit en 2022, le prix du blé double. Certains y ont vu des opportunités de spéculation. Parfois appelés les "affameurs", la logique est simple et ancienne, acheter du blé à un prix relativement bas pour espérer le revendre ensuite plus cher. Il va sans dire que ces comportements sur les marchés ont conduit à des hausse de prix importantes et à une hausse de la rareté du blé (Casalegno Esla, 2022).

- 3.2. Focus sur les comportements de l'Etat : quelles sont ces réactions ? Comment les interpréter ?
  - 3.2.1. La souveraineté alimentaire de la France remise à l'ordre du jour

A la fin de la seconde guerre mondiale, la souveraineté alimentaire de la France est devenue une propriété. Le pays devait moderniser son agriculture afin de devenir autosuffisant et de pouvoir exporter. C'est d'ailleurs un des principaux objectifs de la politique agricole commune à l'origine ; la modernisation agricole. A partir des années 1970, l'Europe n'a plus vraiment à craindre de pénuries alimentaires, il y a assez de nourriture pour nourrir les habitants des Etats membres. Cependant, depuis la crise sanitaire liée au Covid-19, le concept de souveraineté nationale redevient à la mode. Notamment concernant la production de masques et de vaccins. L'intensification du conflit entre l'Ukraine et la Russie en 2022 a fait planer le risque de pénuries alimentaires et de nombreux produits sont devenus rares. Ainsi, il a été décidé de transformer le nom du "Ministère de l'agriculture et de l'alimentation" en "Ministère de l'agriculture et de la souveraineté alimentaire" afin de souligner l'importance de l'agriculture française dans la garantie de l'autosuffisance alimentaire du pays et de sa capacité à faire face aux crises alimentaires.

#### 3.2.2. Sanctions économiques envers la Russie

En réponse aux sanctions européennes liées au conflit ukrainien, la Russie a imposé un embargo sur les produits agroalimentaires en provenance de l'UE. Cela a eu un impact significatif sur les exportations françaises vers la Russie, en particulier pour les produits laitiers, les fruits et les légumes.

3.2.3. Des aides financières généreuses qui ne profitent pas à tous de la même façon

L'Etat a débloqué des aides financières pour les agriculteurs français touchés par l'embargo russe sur les produits agricoles européens, les aides ont été mises en place pour compenser les pertes financières subies par les agriculteurs français. Cependant ces aides font débat quant à leur perception. En effet, elles ont pour objectif affiché principal de compenser les pertes de revenus subies par les agriculteurs. Or, ce ne sont pas tant les agriculteurs qui les perçoivent le plus que de grosses industries de l'IAA, par exemple sous formes de prêts à taux préférentiels. Cela fait d'autant plus débat que l'on sait que certaines de ses grosses entreprises ont engrangé des "superprofits" en partie grâce à ses subventions. (Chambre d'Agriculture, 2022).

#### 3.2.4. Promotion de nouveaux marchés

L'Etat a encouragé les entreprises agroalimentaires françaises à diversifier leurs marchés d'exportation pour réduire leur dépendance à l'égard de la Russie. Le ministère de l'Agriculture a notamment mis en place un plan d'action pour promouvoir les exportations vers les pays asiatiques, africains et d'Amérique latine (Europe 1, 2022).

3.2.5. Soutien à la recherche et à l'innovation dans un contexte difficile : soutenir la compétitivité hors prix lorsque la compétitivité prix ne suffit pas

L'Etat français soutient la recherche et l'innovation dans l'IAA pour aider les entreprises à rester compétitives sur le marché mondial. Le ministère de l'Agriculture a notamment lancé plusieurs programmes de financement pour encourager la recherche et l'innovation dans l'IAA.

3.3. Focus sur les comportements des entreprises : trouver de nouvelles stratégies dans un contexte de crise

#### 3.3.1. Un « retour au local »

Depuis le début du conflit ukrainien, la France et d'autres pays européens ont mis en place des sanctions économiques contre la Russie. Cette situation a conduit à une augmentation de la demande pour les produits alimentaires locaux en France, car les consommateurs sont devenus plus sensibles à la provenance des aliments qu'ils consomment. Les entreprises de l'IAA ont

donc pu adapter leur offre pour répondre à cette tendance en proposant davantage de produits locaux et en valorisant leur origine géographique (Les Echos, 2022).

#### 3.3.2. Faire face à l'inflation

L'importante inflation résultant de la guerre est le principal problème auquel ont été confrontées les entreprises du secteur que ce soit la hausse des coûts de transport, des matières premières ou encore de l'énergie. Dans ce contexte, les firmes du secteur ont souvent dû modifier leurs stratégies de prix. Cela peut se faire par exemple *via* la renégociation de contrats avec les fournisseurs, des licenciements, une hausse de la productivité, des délocalisations ou encore rechercher de nouvelles matières premières (Casalegno Esla, 2022).

## 3.3.3. Prise de conscience de l'importance du développement durable

Enfin, le conflit a mis en évidence l'importance des enjeux géopolitiques liés aux ressources alimentaires et à l'impact environnemental de l'agriculture. Les entreprises de l'IAA ont donc été confrontées à une prise de conscience accrue en matière de développement durable, ce qui a pu influencer leurs comportements en termes de stratégie d'approvisionnement, de gestion des déchets et de communication auprès des consommateurs (Europe 1, 2022).

Pour conclure, les comportements ont dû énormément s'adopter à la suite de l'augmentation des prix des matières. L'IAA a dû adapter ses stratégies en allant se fournir ailleurs. De plus, un problème de souveraineté française se pose car la guerre a montré quelle était son niveau de dépendance envers d'autres pays pour nourrir sa population. Mais l'Etat a tout de même aidé la compétitive-prix et hors prix des entreprises du secteur et a promu l'intégration des activités dans des marchés extérieurs. Du côté des entreprises, certaines ont préféré se fournir localement et d'autres ont préféré de modifier l'utilisation des ressources qu'elles possédaient. Enfin, la guerre a mis en avant la nécessité de prise en compte de l'environnement, surtout pour les entreprises.

## 4. Performances

Pour finir cette analyse pour la période de guerre, nous allons étudier dans quelle mesure les performances de l'IAA française a été impacté par la guerre.

4.1. Le début de la guerre à l'Est du pays de 2014 jusqu'à l'invasion à grande échelle

L'Ukraine a été confrontée à de nombreux défis économiques et politiques depuis le début de la guerre en 2014, et l'agroalimentaire n'a pas été épargné. Avant la guerre, l'Ukraine était l'un des principaux exportateurs de céréales au monde, mais la guerre a perturbé les chaînes d'approvisionnement et les exportations ont chuté.

Les conflits armés ont également eu un impact négatif sur l'infrastructure agricole et alimentaire de l'Ukraine, y compris les routes, les entrepôts et les infrastructures de stockage. Les combats ont également déplacé des populations entières de certaines régions, ce qui a perturbé la production alimentaire et les activités commerciales.

Cependant, l'agriculture reste un secteur clé de l'économie ukrainienne, et de nombreuses entreprises agroalimentaires ont réussi à s'adapter aux conditions difficiles de la guerre. Certaines entreprises ont mis en place des chaînes d'approvisionnement alternatives pour acheminer leurs produits vers les marchés étrangers, tandis que d'autres ont cherché à diversifier leur production pour réduire leur dépendance à l'exportation.

En fin de compte, la guerre a eu un impact négatif sur l'agroalimentaire ukrainien, mais les entreprises et les agriculteurs ont montré une grande résilience face à ces défis et ont travaillé pour maintenir la production alimentaire et les exportations.

L'impact de la guerre sur l'agroalimentaire en Ukraine a été significatif, avec des chiffres qui témoignent de la diminution des exportations de céréales, du déplacement de populations et des perturbations de la production agricole. Avant le conflit, l'Ukraine était le quatrième plus grand exportateur de céréales au monde, avec des exportations annuelles dépassant 30 millions de tonnes. Cependant, depuis le début de la guerre, les exportations ont chuté, atteignant un point bas de 24,6 millions de tonnes en 2015. Heureusement, les exportations ont rebondi par la suite, atteignant 57,2 millions de tonnes en 2019, mais ces chiffres témoignent des défis rencontrés par le secteur agricole. Les conflits armés ont également entraîné le déplacement de plus de 1,4 million de personnes dans les régions de l'est de l'Ukraine, ce qui a eu un impact sur la maind'œuvre agricole et a perturbé la production agricole. De plus, de vastes étendues de terres

agricoles ont été endommagées ou abandonnées, ce qui a également entraîné des conséquences sur la capacité de production du secteur. Malgré ces défis, l'agriculture reste un secteur clé de l'économie ukrainienne, représentant environ 13,5 % du PIB en 2020. Cependant, l'IAA a également été affectée, avec une diminution de 12,8 % des exportations de produits alimentaires en 2015 et une baisse de 20,8 % en 2016.

Ces chiffres mettent en lumière les défis et les difficultés auxquels l'agroalimentaire ukrainien a dû faire face en raison de la guerre, mais ils montrent également la résilience du secteur et la nécessité de soutenir sa reprise et son développement dans le contexte actuel.

En résumé, la guerre en Ukraine a eu un impact significatif sur l'agroalimentaire, en particulier sur les exportations de céréales et sur les populations déplacées et les terres agricoles endommagées. Cependant, le secteur a montré une certaine résilience et a réussi à maintenir une production alimentaire importante pour l'économie ukrainienne.

## 4.2.La période de la guerre à grande échelle (à partir du 24 février 2022)

Concernant l'année 2022, il est difficile de trouver les statistiques officielles. La situation actuelle en Ukraine est complexe et instable, avec des conflits armés en cours et des tensions géopolitiques dans la région. Il est donc difficile de prédire comment l'agroalimentaire ukrainien sera affecté dans un avenir proche.

Selon les estimations, les dommages directs potentiels causés à l'infrastructure agricole nationale et à ses actifs à la suite de l'agression à grande échelle de la Fédération de Russie contre l'Ukraine dépassent 6 milliards de dollars.

Les pertes économiques supplémentaires de l'industrie dues à la guerre en 2022 seulement devraient s'élever à environ 22 milliards de dollars, et une baisse des revenus de l'agriculture et des secteurs connexes - de 10 à 30 %. Selon les résultats de 2021, la part du complexe agroindustriel était de 10,6% du PIB national.

Le Centre de recherche sur l'alimentation et l'utilisation des terres de l'Institut KSE en collaboration avec le Ministère de la politique agraire et de l'alimentation dans l'analyse "Examen des pertes indirectes de la guerre dans l'agriculture ukrainienne" indique que cet indicateur dans l'agriculture en raison d'une baisse de la production, le blocus des ports et la hausse du prix des facteurs de production est estimée à 23,3 milliards de dollars.

Trois mois après le début de la guerre à grande échelle, les pertes dans le secteur agricole de l'Ukraine ont déjà atteint 4,3 milliards de dollars, soit près de 15 % du capital de l'État. La plus grande partie des pertes est enregistrée en raison de la destruction ou de l'endommagement des terres agricoles et du manque de récolte. Actuellement, il est impossible de déterminer clairement le montant des pertes dans le secteur agricole à la suite des hostilités en raison de leur poursuite. Cependant, les pertes indirectes dans l'agriculture devraient s'élever à environ 23,3 milliards de dollars.

## 4.3. Moins de blé, mais plus de petits pois et de sarrasin

Selon les prévisions de l'Institut d'économie agraire, la production de céréales et de légumineuses de cette année pourrait diminuer jusqu'à 30 % par rapport à 2021. La production de blé devrait diminuer de 34 %, celle d'orge de 45 %, celle de maïs de 2 %. Mais cela n'affectera en rien la satisfaction des besoins internes de la population en produits céréaliers et légumineux. Soit dit en passant, la production de sarrasin due au réensemencement et à la modification de la structure des cultures permettra de répondre pleinement aux besoins de la population et d'obtenir certains résidus.

En ce qui concerne les cultures techniques et autres cultures agricoles, la production devrait diminuer jusqu'à 30 % et la production de tournesol jusqu'à 34 %.

Avant le début de la guerre, la majeure partie de la récolte était constituée de blé, de tournesol et de maïs, une partie importante étant destinée à l'exportation. Le blocus des ports a montré les inconvénients d'exporter un grand volume de ces marchandises, donc la demande de cultures de niche à forte marge (pois, baies, moutarde, etc.), dont le transport est plus variable, est en croissance.

## 4.4. Importation du blé ukrainien en Europe

Toutes les institutions internationales vont aider pour que l'agriculture ukrainienne continue d'être le grenier à blé de l'Europe et du monde. Cependant en parallèle tout un réseau de débouchés nouveaux et de connexions alternatives va s'ouvrir. De nombreuses barges de 1 500 tonnes sont en construction pour développer le trafic sur le Danube, qui n'était que de 400 000 tonnes par mois jusqu'en mars 2022, mais déjà de 1 500 000 tonnes pour le seul mois de juillet 2022. A la frontière de l'Ukraine avec la Pologne et la Hongrie, aux endroits accessibles pour les rails à moindre écartement permettant de circuler dans toute l'Europe, d'énormes silo-élévateurs sont en construction, financés principalement par les Américains. Entre la Roumanie

et l'Ukraine, de nouvelles voies ferrées sont installées rapidement, en partie d'ailleurs financées par la France, pour permettre aux trains d'apporter la récolte ukrainienne jusqu'au port roumain de Konstanta. Entre la Pologne et l'Ukraine de nouveaux trains relient chaque jour la frontière ukrainienne aux ports polonais ou des pays baltes. Et de très nombreux wagons de transport de céréales sont en construction pour satisfaire cette nouvelle demande qui sera très importante dans les années qui viennent. Pour remplacer un bateau de type « Panamax » qui peut tout seul transporter 60 000 tonnes, il faut selon les normes européennes 34 trains de 32 wagons, soit 1 088 wagons pouvant transporter 55 tonnes chacun. En un mot, l'UE a besoin de deux fois plus de wagons et de locomotives qu'elle ne possède actuellement juste pour pouvoir accueillir dans l'avenir la majorité de la récolte ukrainienne si les ports de la mer Noire se trouvaient à nouveau bloqués ou leurs infrastructures détruites.

Il est donc clair que les décisions ont déjà été prises de tout faire pour aider à trouver les financements nécessaires pour sauver la capacité export de l'agriculture ukrainienne dans les années à venir. Ceci est d'autant plus vital pour le monde entier que les stocks mondiaux de blé et de maïs vont se retrouver cet hiver à leur plus bas à cause des événements climatiques de cet été en Europe de l'Ouest, en Amérique et en Chine. Les besoins vont donc rester très importants, et les prix resteront donc tendus. Tout sera donc fait pour rétablir au plus vite la capacité exportatrice de l'Ukraine en matières premières agricoles.

Les effets combinés de la guerre en Ukraine et de la sécheresse mondiale de cet été impliquent que les réserves mondiales de graines vont se retrouver au plus bas depuis plus de 10 ans. Selon le « International Grain Council » les stocks mondiaux de maïs à la fin de la saison 2022/2023 seront juste suffisants pour 80 jours, soit 28% de moins qu'il y a cinq ans. De plus, la production céréalière de l'UE risque cette année d'être la plus faible depuis quinze ans. Il faudrait donc que l'UE augmente ses importations d'Ukraine d'environ 30%, alors que nous venons de voir toutes les difficultés et toutes les menaces qui planent sur la production agroalimentaire ukrainienne en 2023.

4.5. L'impact de la guerre en Ukraine sur l'emploi dans le secteur agroalimentaire français

La guerre en Ukraine a entraîné des conséquences significatives sur l'emploi dans le secteur agroalimentaire français. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les restrictions de mouvement et l'instabilité économique ont entraîné une série de défis pour ce secteur clé de l'économie française.

Tout d'abord, les exportations agroalimentaires françaises vers l'Ukraine ont été affectées. Les conflits armés et les restrictions de mouvement ont rendu difficile l'acheminement des produits français vers le marché ukrainien, ce qui a entraîné une diminution des exportations.

Cette diminution des débouchés à l'exportation a pu entraîner une réduction des emplois liés à l'exportation dans le secteur agroalimentaire français, notamment dans les domaines de la logistique, du transport et de la distribution. Ensuite, la guerre en Ukraine a également perturbé la production agroalimentaire française. Les intrants agroalimentaires français, tels que les céréales, les oléagineux et les produits laitiers, sont souvent importés de l'Ukraine. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement en raison des conflits ont entraîné une baisse de la production de certains produits, ce qui peut entraîner des répercussions sur l'emploi dans les secteurs de la production agricole, de la transformation alimentaire et de la fabrication en France.

De plus, la distribution des produits agroalimentaires français en Ukraine a également été perturbée. Les restrictions de mouvement et les fermetures de magasins ont rendu difficile la distribution des produits français sur le marché ukrainien. Cela a pu entraîner une baisse de la demande de produits français et, par conséquent, une réduction des emplois dans les secteurs de la distribution et de la vente au détail.

Enfin, l'instabilité économique générale en Ukraine pendant la guerre a pu également affecter la consommation des produits agroalimentaires français. Les difficultés économiques et les incertitudes ont pu réduire la demande de produits importés, y compris les produits français, ce qui aurait pu avoir un impact sur les entreprises françaises exportatrices et entraîner des pertes d'emplois dans le secteur agroalimentaire.

En conclusion, la guerre en Ukraine a entraîné des répercussions sur l'emploi dans le secteur agroalimentaire français, en particulier en ce qui concerne les exportations, la production, la distribution et la consommation des produits français. Les perturbations des chaînes d'approvisionnement, les restrictions de mouvement et l'instabilité économique ont posé des défis pour ce secteur clé de l'économie française, avec des répercussions potentielles sur l'emploi dans plusieurs domaines du secteur agroalimentaire.

## APPORTS ET LIMITES DE LA METHODE SCP

L'analyse SCP nous permet d'abord de comprendre le système productif de l'IAA sous un angle différent de celui des néoclassiques. En effet cette approche met l'accent sur le fait que les firmes recherchent une situation de monopole, qu'elles veulent acquérir du pouvoir sur les marchés (marché de concurrence imparfaite), c'est le cas des plus grandes entreprises françaises sur le marché comme Nestlé France, Danone etc. qui essayent de se démarquer pour capter un maximum de profit et ainsi acquérir des parts de marché durablement, notamment grâce à de la différenciation (verticale et horizontale). Cela rompt avec l'analyse classique sur l'homogénéité des produits, sur le comportement des producteurs qui se basent seulement sur l'égalisation entre leur coût marginal et le prix (qu'ils ne fixent pas eux-mêmes), chaque firme adopte des stratégies différentes et ce, selon l'environnement économique et politique. En outre, l'analyse SCP contribue également à l'enrichissement de certains concepts : les barrières à l'entrée, la stratégie de prix-limite et les économies d'apprentissage. L'analyse a aussi fortement développé la portée interventionniste de l'économie industrielle.

Malgré ces apports, l'analyse SCP comporte de nombreuses limites et est assujettie à des controverses. Même si elle propose une autre analyse différente de celle de la microéconomie standard, elle reste très descriptive et sans portée explicative réelle. La preuve : nous avons dû faire deux fois l'analyse SCP pour en tirer une conclusion. L'absence de base théorique conduit à multiplier les études de cas sans pouvoir en tirer des enseignements généraux et des prédictions. Par conséquent, aucune politique industrielle ne peut se construire sur ce mode d'analyse. De plus, l'approche SCP et l'analyse standard partagent un inconvénient : l'entreprise est considérée comme une boîte noire dont on ne connaît ni l'histoire ni le fonctionnement. Un autre problème est celui du découpage du système productif de l'agroalimentaire : il repose essentiellement sur les caractéristiques techniques de l'offre. De ce fait, l'espace étudié c'est l'espace dans lequel les firmes disposent d'un processus de production technologiquement similaire. Le problème est donc la délimitation des frontières des espaces qui ne prend d'ailleurs pas forcément en compte la subjectivité de la demande (les coûts et les préférences des consommateurs).

D'autres limites tiennent à la séquence linéaire de SCP. En effet, selon cette analyse minimise les comportements stratégiques, tout part de la structure : plus une structure est

concentrée, plus il y a de profitabilité, mais cette relation n'est toujours pas vérifiée. Ensuite, certaines études ont réfuté le sens de la causalité de l'analyse, c'est alors qu'apparaissent certaines controverses dont l'approche structuraliste qui affirme que la structure est celle qui détermine tout le reste dans l'analyse et assimile une seule stratégie par structure. Puis, nous avons les behavioristes qui, eux, affirment que l'aspect stratégique de l'analyse est le plus important. De manière plus générale, l'analyse SCP ne prend pas en compte les « effets-retours » : la performance peut avoir des effets sur le comportement des entreprises or ce n'est pas pris en compte dans cette méthode. Dans notre cas, plusieurs éléments classés dans une « étape » sont aussi présents dans d'autres comme la différenciation par exemple ou les problèmes de l'augmentation des coûts des matières (qui est présente partout). Enfin, l'analyse SCP ne peut mesurer les performances dans certains domaines, tels que la sécurité alimentaire et la qualité des produits. Les performances peuvent varier selon les objectifs et les attentes des parties prenantes de l'industrie.

**C**ONCLUSION

Bien avant la guerre, l'industrie agroalimentaire française devait faire face à de nombreux défis et donc à une certaine instabilité. En effet, les entreprises présentes sur le marché à se mener diverses stratégies pour se trouver une place privilégiée, notamment par la différenciation des produits, l'intégration horizontale et l'usage de brevets. De plus, le secteur devait faire face à une concurrence intense des produits importés, la pression des consommateurs et surtout du gouvernement pour se conformer à des normes plus durables et certifiants d'une plus grande qualité des produits. Le plus important pour cette industrie c'est bien le prix des matières premières qui sont extrêmement volatiles car ne dépendant pas d'eux directement. En bref, la structure du marché ne tenait qu'à un fil, surtout pour la dernière raison, sans compter que l'Ukraine et la Russie étaient deux des principaux exportateurs de matières premières agricoles de la France (dont les céréales, l'huile de tournesol, etc.) qui sont la base de production de nombreuses entreprises. Pour combler à toute cette instabilité, l'Union européenne soutient financièrement le secteur sur l'ensemble du territoire européen, mais d'un autre côté, la Politique Agricole Commune fait pression sur les agriculteurs et sur leur rentabilité (ce qui a un impact sur l'industrie agroalimentaire), de quoi contrebalancer le soutien.

La guerre qui résulte du conflit entre la Russie et l'Ukraine qui dure depuis 2014 a aggravé l'instabilité et les défis de l'industrie agroalimentaire française. L'impact direct englobe les difficultés d'approvisionnement quant aux matières premières. En effet, nous avons exposé que les matières premières ukrainiens et russes constituaient une grande partie de l'approvisionnement de l'industrie agroalimentaire française, c'est pourquoi la France est directement impacté. Le début de la guerre a, en outre, révéler le niveau de dépendance assez élevé de la France pour faire fonctionner l'industrie alimentaire. Ainsi un sérieux problème de souveraineté alimentaire française est mis en avant. Revenons aux difficultés d'approvisionnement, elle se manifeste en plusieurs points : augmentation des coûts d'approvisionnement, mais aussi de l'énergie (et donc des transports puisque les transports nécessitent de l'énergie). Tout ceci s'est traduit par une importante baisse des exportations ukrainiennes en plus des exportations russes interrompue après les sanction européennes envers la Russie. Par conséquent, la guerre a fait pression sur les entreprises réduisant ainsi leurs marges et les forcer à repenser leurs stratégies.

Une des solutions étaient de se fournir localement. Une autre solution c'est de se fournir ailleurs, sur d'autres marchés. Le tout accompagné d'une obligation de repenser leur stratégie

pour répondre aux demandes des consommateurs en matière de transparence et de durabilité (voilà pourquoi se fournir localement peut convenir). Les entreprises ont dû également innover pour se démarquer des concurrents et afficher une meilleure productivité. L'Union Européenne a également un rôle à jouer car elle pu subventionner le secteur agricole et agroalimentaire pour surmonter au maximum les conséquences de la guerre.

Pour conclure, l'impact du conflit en Ukraine sur le fonctionnement sectoriel de l'IAA française a été significatif. Les défis auxquels l'industrie agroalimentaire française était confrontée avant le conflit étaient déjà importants, et le conflit a exacerbé ces défis en faisant, entre autres, pression sur l'approvisionnement en matières premières. Les entreprises se devaient donc de repenser leurs comportements stratégies et innover, tout en prenant en compte les évolutions du marché.

## **BIBLIOGRAPHIE**

- Bain, Joe S. Industrial organization. New York: John Wiley, 1959.
- Blanquet, Marc. « Politique agricole commune ». In Annuaire de droit de l'Union européenne, 837-85. Éditions Panthéon-Assas, 2021. <a href="https://rbu.univ-reims.fr:2085/annuaire-de-droit-de-l-union-europeenne--9782376510390-page-837.htm">https://rbu.univ-reims.fr:2085/annuaire-de-droit-de-l-union-europeenne--9782376510390-page-837.htm</a>.
- G, Shepherd, William. The Economics of Industrial Organization. 3rd ed. Englewood Cliffs, N.J.: Prentice Hall, 1990.
- Gabszewicz, Jean. « II. La différenciation horizontale des produits », 35-64. Repères. Paris: La Découverte, 2006. <a href="https://www.cairn.info/la-differenciation-des-produits--9782707150004-p-35.htm">https://www.cairn.info/la-differenciation-des-produits--9782707150004-p-35.htm</a>.
- « III. La différenciation verticale des produits », 65-91. Repères. Paris: La Découverte, 2006. https://www.cairn.info/la-differenciation-des-produits--9782707150004-p-65.htm.
- HUIBAN, Jean-Pierre, et Egizio VALCESCHINI. « ALIMENTATION (Économie et politique alimentaires) Économie agroalimentaire ». Encyclopædia Universalis. Consulté le 1 mai 2023. <a href="http://rbu.univ-reims.fr:2260/encyclopedie/alimentation-economie-et-politique-alimentaires-economie-agroalimentaire/">http://rbu.univ-reims.fr:2260/encyclopedie/alimentation-economie-et-politique-alimentaires-economie-agroalimentaire/</a>.
- Scherer, F. M., et David Ross. Industrial Market Structure and Economic Performance. Third edition. Boston: Houghton Mifflin, 1990. <a href="http://bvbr.bib-bvb.de:8991/F?func=service&doc\_library=BVB01&doc\_number=002854378&line\_number=0001&func\_code=DB\_RECORDS&service\_type=MEDIA">http://bvbr.bib-bvb.de:8991/F?func=service&doc\_library=BVB01&doc\_number=002854378&line\_number=0001&func\_code=DB\_RECORDS&service\_type=MEDIA</a>.

## **WEBOGRAPHIE**

- « 22 milliards d'euros de chiffre d'affaires en 2021 pour Lactalis ». Consulté le 13 mars 2023. https://www.lineaires.com/les-produits/22-milliards-d-euros-de-chiffre-d-affaires-en-2021-pour-lactalis.
- adminlactalis. « Beurre, Crème et Fromage PRÉSIDENT | Lactalis International ». Lactalis (blog). Consulté le 18 mars 2023. <a href="https://www.lactalis-international.com/president/">https://www.lactalis-international.com/president/</a>.
- agriculture, Chambre d'. « Accompagnement des agriculteurs impactés par la crise en Ukraine », 3 août 2022. <a href="https://extranet-isere.chambres-agriculture.fr/actualites/guerre-en-ukraine-plan-de-resilience/">https://extranet-isere.chambres-agriculture.fr/actualites/guerre-en-ukraine-plan-de-resilience/</a>.
- Agro Media. « Innovations agroalimentaires : faut-il les breveter ? » Consulté le 30 avril 2023. https://www.agro-media.fr/analyse/innovations-agroalimentaires-faut-il-les-breveter-15742.html.
- Agro Media. « Panorama des IAA françaises : De fortes disparités entre les différentes branches ». Consulté le 14 mars 2023. <a href="https://www.agro-media.fr/analyse/panorama-2018-sur-les-industries-agroalimentaires-françaises-31186.html">https://www.agro-media.fr/analyse/panorama-2018-sur-les-industries-agroalimentaires-françaises-31186.html</a>.
- « Agroalimentaire : ce qui va changer en 2022 ». Consulté le 1 avril 2023. https://www.processalimentaire.com/vie-des-iaa/agroalimentaire-ce-qui-va-changer-en-2022.
- Alternatives Economiques. « La PAC, une aubaine pour l'industrie agroalimentaire », 8 février 2021. https://rbu.univ-reims.fr:2433/pac-une-aubaine-lindustrie-agroalimentaire/00095428.
- ANIA. « Approvisionnements ». Consulté le 19 mars 2023. <a href="https://www.ania.net/espace-pro/developpement-durable/bonnes-pratiques/a">https://www.ania.net/espace-pro/developpement-durable/bonnes-pratiques/a</a>.
- ANIA. « Industrie agroalimentaire en France ». Consulté le 16 mars 2023. https://www.ania.net/presentation-ania/nos-chiffres-cles.
- Autorité de la concurrence. « Farine en sachet vendue dans la grande distribution », 13 mars 2012. <a href="https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/communiques-de-presse/13-mars-2012-farine-en-sachet-vendue-dans-la-grande-distribution">https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/communiques-de-presse/13-mars-2012-farine-en-sachet-vendue-dans-la-grande-distribution</a>.
- Autorité de la concurrence. « L'Autorité de la concurrence sanctionne à hauteur de 192,7 millions d'euros une entente sur les produits laitiers vendus sous marques de distributeurs »,

- 12 mars 2015. <a href="https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/communiques-de-presse/lautorite-de-la-concurrence-sanctionne-hauteur-de-1927-millions-deuros-une">https://www.autoritedelaconcurrence.fr/fr/communiques-de-presse/lautorite-de-la-concurrence-sanctionne-hauteur-de-1927-millions-deuros-une</a>.
- « Chiffres clés et ratios de l'industrie Les entreprises en France | Insee ». Consulté le 19 mars 2023. <a href="https://www.insee.fr/fr/statistiques/4255834?sommaire=4256020">https://www.insee.fr/fr/statistiques/4255834?sommaire=4256020</a>.
- Europe 1. « Crise ukrainienne : quel impact sur le monde agricole français ? », 28 février 2022. https://www.europe1.fr/economie/crise-ukrainienne-quel-impact-sur-le-monde-agricole-français-4096520.
- Franceinfo. « ENQUETE FRANCEINFO. On a traqué les convois russes accusés de détourner le blé ukrainien et d'aggraver "une crise alimentaire mondiale" », 4 juin 2022. <a href="https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/manifestations-en-ukraine/enquete-franceinfo-comment-la-russie-detourne-le-ble-ukrainien-et-alimente-une-crise-alimentaire-mondiale\_5169970.html">https://www.francetvinfo.fr/monde/europe/manifestations-en-ukraine/enquete-franceinfo-comment-la-russie-detourne-le-ble-ukrainien-et-alimente-une-crise-alimentaire-mondiale\_5169970.html</a>.
- « Fusions-Acquisitions dans le secteur Agroalimentaire en 2021 », 21 janvier 2022. <a href="https://auris-finance.fr/bilan-fusions-acquisitions-agroalimentaire-2021/">https://auris-finance.fr/bilan-fusions-acquisitions-agroalimentaire-2021/</a>.
- « GROUPE BIGARD Fiche de l'entreprise GROUPE BIGARD : Bilan gratuit Siren 776221467 ». Consulté le 16 mars 2023. <a href="https://www.verif.com/bilans-gratuits/GROUPE-BIGARD-776221467/">https://www.verif.com/bilans-gratuits/GROUPE-BIGARD-776221467/</a>.
- « Guerre en Ukraine Les conséquences sur la filière agroalimentaire... ». Consulté le 28 avril 2023. <a href="https://www.quechoisir.org/actualite-guerre-en-ukraine-les-consequences-sur-la-filiere-agroalimentaire-n98988/">https://www.quechoisir.org/actualite-guerre-en-ukraine-les-consequences-sur-la-filiere-agroalimentaire-n98988/</a>.
- « Guerre en Ukraine : pénuries, hausse des prix alimentaires et de la malnutrition en vue (FAO) | ONU Info », 11 mars 2022. <a href="https://news.un.org/fr/story/2022/03/1116152">https://news.un.org/fr/story/2022/03/1116152</a>.
- https://www.ecommercemag.fr/. « Belle année 2021 pour le Groupement Les Mousquetaires », 28 mars 2022. <a href="https://www.ecommercemag.fr/Thematique/retail-1220/strategie-retail-2163/Breves/Belle-annee-2021-pour-le-Groupement-Les-Mousquetaires-Belle-annee-370768.htm#&utm\_source=social\_share&utm\_medium=share\_button&utm\_campaign=share\_button.
- Julia, Chantal, Mathilde Touvier, Pilar Galan, et Serge Hercberg. « Lobbying et Alimentation : Les « aliments Traditionnels », Le Nouvel Argument Des Anti-Nutri-Score ». The

- Conversation, 10 juin 2021. <a href="http://theconversation.com/lobbying-et-alimentation-les-aliments-traditionnels-le-nouvel-argument-des-anti-nutri-score-162022">http://theconversation.com/lobbying-et-alimentation-les-aliments-traditionnels-le-nouvel-argument-des-anti-nutri-score-162022</a>.
- Kitsoft. « Ambassade d'Ukraine en France Le commerce et la coopération économique entre l'Ukraine et la France ». Consulté le 30 avril 2023.

  <a href="https://france.mfa.gov.ua/fr/partenariat/289-torgovelyno-jekonomichne-spivrobitnictvo-mizh-ukrajinoju-ta-francijeju">https://france.mfa.gov.ua/fr/partenariat/289-torgovelyno-jekonomichne-spivrobitnictvo-mizh-ukrajinoju-ta-francijeju</a>.
- LANDLORD. « Французькі інновації в Україні ». Consulté le 30 avril 2023. https://landlord.ua/wp-content/frantsuzki-innovatsii-v-ukraini/.
- Le Quotidien. « La différenciation des produits agroalimentaires », 21 juin 2018. https://www.lequotidien.com/2018/06/21/la-differenciation-des-produits-agroalimentaires-a5c8226b933c257534d67803c2f0a643/.
- Les Echos. « Agro-alimentaire : un fonds public-privé de 500 millions d'euros pour relancer la compétitivité », 3 mars 2023. <a href="https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/agro-alimentaire-un-fonds-public-prive-de-500-millions-deuros-pour-relancer-la-competitivite-1911952">https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/agro-alimentaire-un-fonds-public-prive-de-500-millions-deuros-pour-relancer-la-competitivite-1911952</a>.
- Les Echos. « Guerre en Ukraine : l'industrie agroalimentaire française retient son souffle », 25 février 2022. <a href="https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/guerre-en-ukraine-lindustrie-agroalimentaire-française-retient-son-souffle-1389642">https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/guerre-en-ukraine-lindustrie-agroalimentaire-française-retient-son-souffle-1389642</a>.
- Les Echos. « Inflation : les géants de l'alimentation répercutent la hausse des matières premières », 21 avril 2022. <a href="https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/inflation-les-geants-de-lalimentation-repercutent-la-hausse-des-matieres-premières-1402059">https://www.lesechos.fr/industrie-services/conso-distribution/inflation-les-geants-de-lalimentation-repercutent-la-hausse-des-matieres-premières-1402059</a>.
- « Les principales transactions dans le secteur Agroalimentaire en 2022 », 5 février 2023. https://auris-finance.fr/transactions-secteur-agroalimentaire-2022/.
- Libération. « Guerre en Ukraine: quelles entreprises françaises ont maintenu ou arrêté leurs activités en Russie? » Consulté le 28 avril 2023. <a href="https://www.liberation.fr/checknews/guerre-en-ukraine-quelles-entreprises-françaises-ont-elles-maintenu-ou-arrete-leurs-activites-en-russie-20220505">https://www.liberation.fr/checknews/guerre-en-ukraine-quelles-entreprises-françaises-ont-elles-maintenu-ou-arrete-leurs-activites-en-russie-20220505</a> ND2J46JCVRBRDEP6Z6DSV2BU5M/.

- « Lobby : comment l'agrobusiness tente de profiter de la guerre en Ukraine ? » Consulté le 31 mars 2023. <a href="https://www.foodwatch.org/fr/actualites/2022/lobby-comment-l-agrobusiness-tente-de-profiter-de-la-guerre-en-ukraine/?cookieLevel=not-set">https://www.foodwatch.org/fr/actualites/2022/lobby-comment-l-agrobusiness-tente-de-profiter-de-la-guerre-en-ukraine/?cookieLevel=not-set</a>.
- Ministère de l'Agriculture et de la Souveraineté alimentaire. « Crise en Ukraine : les mesures agricoles et agroalimentaires du plan de résilience économique et sociale ». Consulté le 28 avril 2023. <a href="https://agriculture.gouv.fr/crise-en-ukraine-les-mesures-agricoles-et-agroalimentaires-du-plan-de-resilience-economique-et">https://agriculture.gouv.fr/crise-en-ukraine-les-mesures-agricoles-et-agroalimentaires-du-plan-de-resilience-economique-et</a>.
- OECD. « Effets de l'agression russe contre l'Ukraine sur les marchés agricoles et conséquences pour l'action publique ». Consulté le 28 avril 2023. <a href="https://www.oecd.org/ukraine-hub/policy-responses/effets-de-l-agression-russe-contre-l-ukraine-sur-les-marches-agricoles-et-consequences-pour-l-action-publique-6c120154/">https://www.oecd.org/ukraine-hub/policy-responses/effets-de-l-agression-russe-contre-l-ukraine-sur-les-marches-agricoles-et-consequences-pour-l-action-publique-6c120154/</a>.
- One Planet. One Health Danone. « Nos Usines », 12 juillet 2021.

  <a href="https://www.danone.de/fr/domaines-expertise/produits-laitiers-et-vegetale/nos-usines.html">https://www.danone.de/fr/domaines-expertise/produits-laitiers-et-vegetale/nos-usines.html</a>.
- oneheart.fr. « Les influences du lobby agroalimentaire ». Consulté le 18 mars 2023. https://www.oneheart.fr/actualites/les-influences-du-lobby-agroalimentaire.
- « Ratios de l'industrie agroalimentaire par activité | Insee ». Consulté le 17 mars 2023. https://www.insee.fr/fr/statistiques/2015530.
- rédaction, La. « La guerre des prix dans l'agroalimentaire décryptée par Xerfi TV ». Agro Media, 21 février 2017. <a href="https://www.agro-media.fr/actualite/guerre-prix-lagroalimentaire-decryptee-xerfi-tv-23518.html">https://www.agro-media.fr/actualite/guerre-prix-lagroalimentaire-decryptee-xerfi-tv-23518.html</a>.
- Règlement (UE) n o 1169/2011 du Parlement européen et du Conseil du 25 octobre 2011 concernant l'information des consommateurs sur les denrées alimentaires, modifiant les règlements (CE) n o 1924/2006 et (CE) n o 1925/2006 du Parlement européen et du Conseil et abrogeant la directive 87/250/CEE de la Commission, la directive 90/496/CEE du Conseil, la directive 1999/10/CE de la Commission, la directive 2000/13/CE du Parlement européen et du Conseil, les directives 2002/67/CE et 2008/5/CE de la Commission et le règlement (CE) n o 608/2004 de la Commission Texte présentant de l'intérêt pour l'EEE, 304 OJ L § (2011). http://data.europa.eu/eli/reg/2011/1169/oj/fra.

- « Réunion du Conseil de sécurité sur les conflits et la sécurité alimentaire: la guerre en Ukraine vue comme le révélateur d'une crise déjà sous-jacente | UN Press ». Consulté le 28 avril 2023. https://press.un.org/fr/2022/cs14894.doc.htm.
- « Sécurité alimentaire et caractère abordable des denrées alimentaires », 22 mars 2023. https://www.consilium.europa.eu/fr/policies/food-security-and-affordability/.
- Statista. « Produits des industries agroalimentaires : balance commerciale de la France 2020 ». Consulté le 19 mars 2023. <a href="https://fr.statista.com/statistiques/1267218/balance-marche-produits-des-industries-agroalimentaires-france/">https://fr.statista.com/statistiques/1267218/balance-marche-produits-des-industries-agroalimentaires-france/</a>.
- « Statistics | Eurostat ». Consulté le 30 avril 2023.

  <a href="https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/DS-045409\_custom\_3323851/bookmark/line?lang=en&bookmarkId=a4e51919-53c8-4ad6-8e48-2e54625df8b7">https://ec.europa.eu/eurostat/databrowser/view/DS-045409\_custom\_3323851/bookmark/line?lang=en&bookmarkId=a4e51919-53c8-4ad6-8e48-2e54625df8b7</a>.
- Stratégies, Agriculture. « L'impact de la situation en Ukraine sur le secteur agricole local et mondial Partie 2 ». Agriculture Stratégies, 19 octobre 2022. <a href="https://www.agriculture-strategies.eu/2022/10/limpact-de-la-situation-en-ukraine-sur-le-secteur-agricole-local-et-mondial-part-2/">https://www.agriculture-strategies.eu/2022/10/limpact-de-la-situation-en-ukraine-sur-le-secteur-agricole-local-et-mondial-part-2/</a>.
- TheGlobalEconomy.com. « France economic indicators ». Consulté le 30 avril 2023. <a href="https://www.theglobaleconomy.com/France/">https://www.theglobaleconomy.com/France/</a>.
- TheGlobalEconomy.com. « Ukraine economic indicators ». Consulté le 30 avril 2023. https://www.theglobaleconomy.com/Ukraine/.
- Verhertbruggen, Jean-Marie. « La réforme de la politique agricole commune ». Courrier hebdomadaire du CRISP 1396-1397, nº 11-12 (1993): 1-74. https://doi.org/10.3917/cris.1396.0001.
- vie-publique.fr. « Industries alimentaires françaises : un fort développement à l'étranger », 24 janvier 2022. http://www.vie-publique.fr/en-bref/283360-industries-alimentaires-françaises-un-fort-developpement-letranger.
- « Vue d'ensemble Ukraine Eurostat ». Consulté le 30 avril 2023. https://ec.europa.eu/eurostat/fr/web/ukraine.

ГРОМОВ, Олег. « Сільське господарство під час війни: зміна пріоритетів ». Урядовий Кур'єр, 13 septembre 2022. <a href="https://ukurier.gov.ua/uk/articles/silske-gospodarstvo-pid-chas-vijni-zmina-prioritet/">https://ukurier.gov.ua/uk/articles/silske-gospodarstvo-pid-chas-vijni-zmina-prioritet/</a>.

# TABLE DES FIGURES

Figure 1 : Evolution des prix alimentaires mondiaux depuis 1990, mesurée par l'indice FA								
	23							
Figure 2 : Variation des indices FAO et IPPAP des céréales entre 2012 et 2016	24							
Figure 3 : Prix alimentaire des industriels agroalimentaires et de la grande distribution	25							
Figure 4 : Cours sur le marché du blé début 2022.	39							

# TABLE DES TABLEAUX

Tableau	1 : C	aractérisation	de la	différenc	iation	horizontale	et	de la	différenciation	verticale
dans le ca	as de	l'IAA frança	ise de	période d	'avant	-guerre				27

### **RESUME**

La déclaration de la guerre entre la Russie et l'Ukraine début 2022 a marqué le début d'une période sombre pour l'industrie agroalimentaire française. Le conflit s'est rapidement transformé en une crise géopolitique majeure impliquant de nombreuses puissances mondiales. Même avant cet événement, l'industrie était déjà marquée par une relative instabilité : puissance des lobbies qui tentent d'imposer leurs règles, des coûts dépendant de facteurs exogènes et des fusions-acquisitions nombreuses. Sans compter que cette industrie est extrêmement large et diversifiée dans laquelle on peut retrouver des entreprises de petites tailles comme des entreprises de grandes tailles avec des spécialisations souvent bien différentes (céréales, viandes, laitages, nourriture pour animaux...).

De son côté, l'Union européenne a imposé des sanctions économiques à la Russie pour son rôle dans le conflit, entraînant une réduction significative des échanges commerciaux entre elle et la Russie. En réponse, la Russie a imposé des contre-sanctions économiques, qui ont également affecté l'industrie alimentaire française, cela se manifeste notamment par l'arrêt des échanges commerciaux avec la France. L'agroalimentaire français a été particulièrement affecté par ces sanctions économiques en raison de sa forte dépendance aux exportations, cela fait ressurgir un problème de souveraineté alimentaire française. L'Ukraine est l'un des principaux marchés des exportations agricoles françaises, notamment concernant les céréales, les graines et l'huile de tournesol. C'est pourquoi ce sont les échanges de ces produits qui ont été le plus touchés. Par conséquent, les prix de ces produits (et de l'énergie) ont drastiquement augmenté et une spéculation sur le cours de certains produits comme le blé n'a pas arrangé l'approvisionnement en matières premières des entreprises de l'industrie.

Cependant, certains secteurs et entreprises ont été plus durement touchées que d'autres. Les plus grosses ont eu l'occasion de réaliser des économies d'apprentissage, ce qui ont pu les protéger des conséquences de la guerre, pendant que d'autres ont fait faillite. Plusieurs entreprises, pour essayer de moins subir les conséquences de la guerre, se sont repositionner sur d'autres marchés, quand d'autres ont préféré renforcer leur présence sur le marché intérieur, notamment en développement des stratégies adaptées à la situation géopolitique.

Malgré les événements, l'industrie agroalimentaire, sous l'impulsion de l'Etat, doit innover et se conformer à de nouvelles normes à la fois pour protéger les consommateurs (indicateurs sur les emballages et pour produire de manière plus responsable de l'environnement (plastiques

recyclables). L'industrie doit également s'adapter face à la demande d'emploi qui est croissante et qui doit permettre à l'économie de redémarrer. Dans cette revue de littérature nous verrons donc comment l'industrie agroalimentaire française a pu s'adapter à la suite du début de la guerre entre l'Ukraine et la Russie qui a bouleversé sa production.